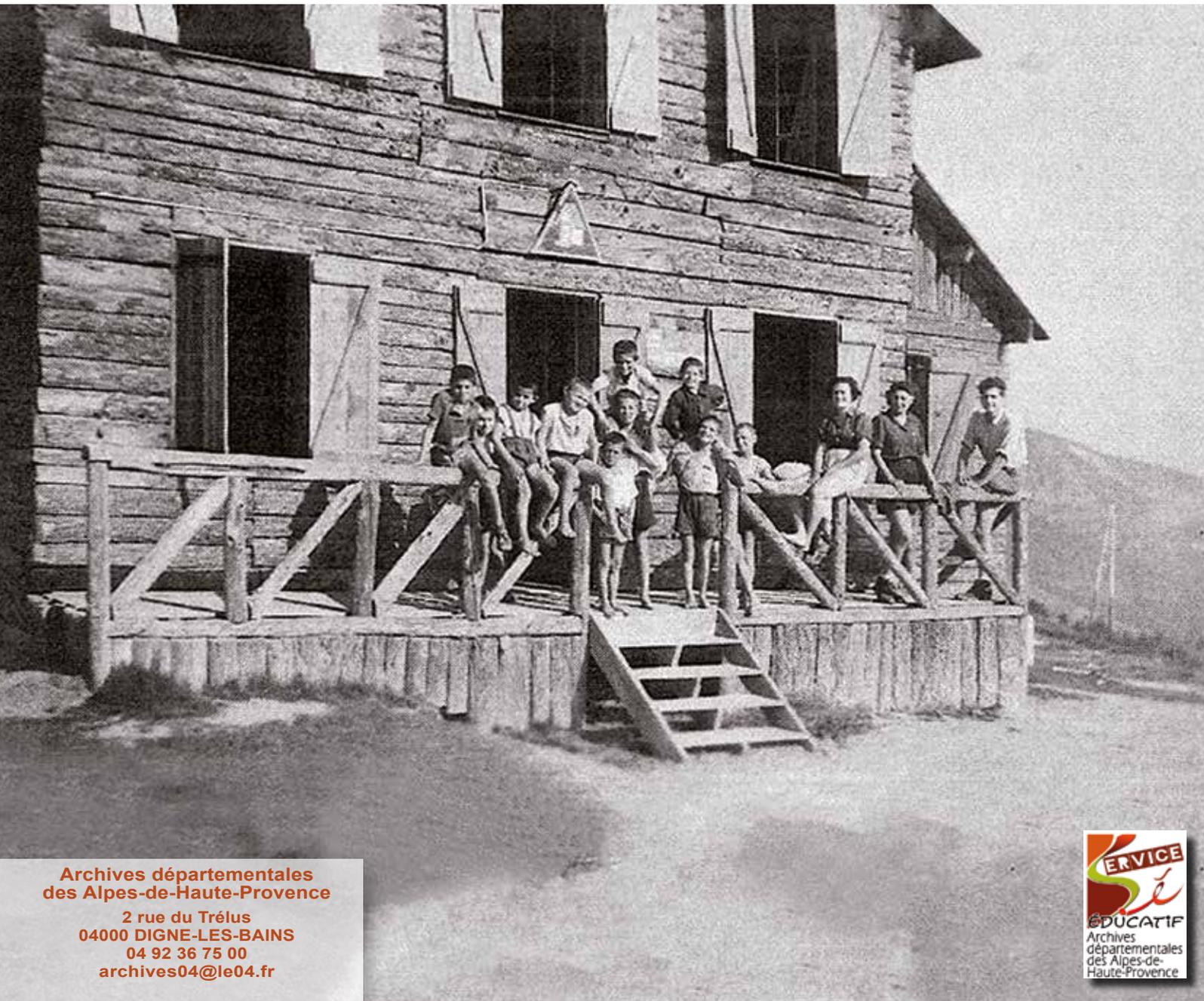


Archi'classe

Les enfants cachés du Fanget 1943 - 1944



Photos de couverture :

Le chalet du Fanget, dix enfants avec Jamy Bissérier, Hanna Klopstock, Edgar Bouvet,
sans date, collection François Gelbert



■ SOMMAIRE

P résentation	3
42 W 35	7
I mages du Fanget	9
S auver les enfants	14
S imone Chaumet et Jamy Bissérier	15
L es frères Allouch	17
F rançois Gelbert	18
U n an au Fanget	23
F aire l'histoire du Fanget	31
H onorer, témoigner	39

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Auzet

G-4

Sup. 3 453 ha. Alt. 1 180 m. Pop. 67 h.
L'implantation du village ne remonterait qu'au 14^e ; le territoire était couvert d'une forêt épaisse — la Forêt Noire — que la reine Jeanne donna à un seigneur afin de la défricher et de fixer un peuplement. 260 habitants en 1851. Une petite colonie d'enfants juifs au col du Fanget fut ignorée des Allemands pendant l'Occupation.

● Important gisement d'outillage et d'armes celtiques ou romaines dans les clues de Verdaches. ■ Vieilles fermes classiques dans les hameaux. ▲ Église St-André construite sur l'emplacement de la précédente du 16^e, engloutie par le torrent en 1787, puis en 1807 ; démolie en mars 1872 et reconstruite en 1874 : clocher carré, chevet plat.

* Vallon encaissé et boisé du torrent de la Grave (joli canyon*), à son confluent avec le Bès (truites). Cascades. Clue de Verdaches*. Source intermittente. Forêts. Col du Fanget, col de Grangeasse.

♣ Lièvres, grives, sangliers, chamois - Pâturages. Élevage ovin et bovin.

Présentation

Dans une publication touristique datée de 1985¹, quelques lignes présentent le village d'Auzet : altitude, population, hydrologie, faune, curiosités historiques. Et une phrase, entre la mention de la reine Jeanne et celle de fouilles archéologiques : « Une petite colonie d'enfants juifs au col du Fanjet [sic] fut ignorée des Allemands ».

Au milieu des années 1980, qui se souvenait de cette histoire ? Des personnes âgées de Seyne et d'Auzet certainement. Puisque si cette colonie fut « ignorée », c'est bien grâce au silence des habitants. Tous ces gens auxquels il fut rendu hommage le 7 mai 2005, lors de l'inauguration de la plaque apposée à l'entrée du chemin menant au chalet qui fut le refuge de ces enfants, mais dont il ne restait plus alors que la cheminée, le bâtiment ayant brûlé en 1966. Mais en ce jour de mai, on honorait aussi la mémoire de deux jeunes femmes, Simone Chaumet et Jamy Bissérier, qui risquèrent leur vie pour sauver celle de ces enfants.

Quand les enfants arrivent, vraisemblablement au printemps 1943, les Basses Alpes, comme huit autres départements du Sud-Est de la France, sont encore en zone d'occupation italienne. C'est en septembre, en raison de la capitulation des Italiens, que les Allemands envahissent cette région. Le danger est alors constant : ces enfants, dont le seul crime était celui d'être né ¹, risquent en permanence la dénonciation et la déportation. En effet, avec l'occupation allemande, les arrestations, menées depuis Nice par la Sipo-Sd, la Feldgendarmarie et la Milice, se multiplient et s'intensifient à compter de l'automne 1943 : à Méailles, à Sisteron (le personnel de l'UGIF), les 14 juifs du 702^e GTE² des Mées... Mais dans ces montagnes des Basses-Alpes, on savait que ces enfants devaient rester cachés, que leur présence devait être tue. Mais la population d'Auzet et de Seyne ne se contenta pas de se taire. Les petits Allouch, Gelbert, Partouche, Wrobel et les autres furent nourris, chauffés, soignés parfois. Et tous survécurent.

¹ André Frossard.

² Groupement de travailleurs étrangers.

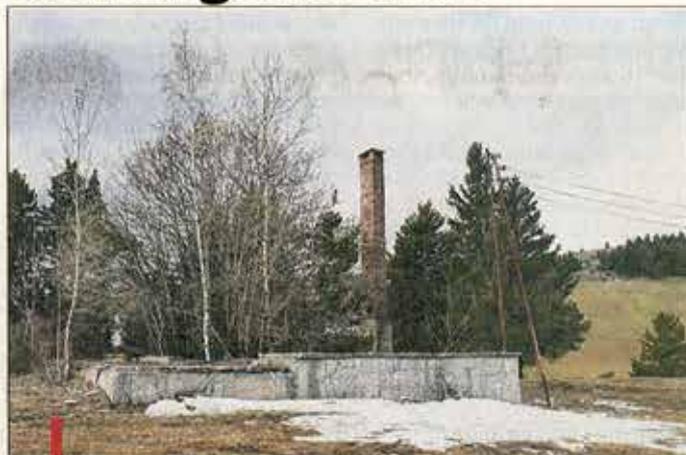


Le chalet du Fanget, 2007, collection Sylvie Deroche



Le col du Fanget vu du chalet, 2007, collection Sylvie Deroche

Il y a 50 ans, le chalet du Fanget brûlait



Du Chalet du Fanget, détruit par un incendie il y a 50 ans jour pour jour, seule subsiste encore la cheminée...

PHOTO G.M.

Le jeudi 31 mars 1966, en début d'après-midi, le chalet-restaurant du Fanget fut totalement détruit par un violent incendie qui avait trouvé dans cette construction en bois un élément de choix. Les témoignages de ceux qui y ont assisté, rapidement montés sur place ou masés sur la promenade Saint-Pierre à Seyne-les-Alpes, sont unanimes : le chalet a flambé comme une torche en quelques dizaines de minutes !

Malgré l'intervention des pompiers, sous la conduite du Lieutenant Elie Julien, il ne resta du chalet que le socle en béton et la cheminée en briques, toujours debout 50 ans plus

Le chalet a flambé comme une torche en quelques dizaines de minutes.

tard. Construit en 1938 pour le compte des Auberges de Jeunesse, le chalet avait connu des hauts et des bas. Il commença par accueillir les skieurs qui profitaient des pentes du Fanget, où fut installé le premier remonte-pente du Pays de Seyne. C'est aussi là que deux jeunes femmes, Simone Chauvet et Jamy Bisserie, aidées par le réseau des Auberges de jeunesse et des Amitiés Chrétiennes et la population des communes de Seyne et d'Auzet qui furent d'une discrétion exemplaire, sauvèrent une douzaine d'enfants juifs de la barbarie nazie lors de la 2^e Guerre mondiale : une plaque

posée sur un rocher à côté du panneau routier "Col du Fanget" rappelle cet épisode. Au niveau de l'activité, bien que situé dans un site exceptionnel offrant une vue imprenable sur la Vallée et la Chaîne de la Blanche, l'accès de l'établissement s'était longtemps révélé délicat, surtout l'hiver, avec de grosses difficultés pour tenir la route du col ouverte.

Fin de nombreux projets

De nombreux résidents locaux bien équipés et habitués aux petites routes blanches le fréquentaient néanmoins et, de source sûre, de très belles fêtes s'y tenaient régulièrement ! Ironie du destin, la situation s'était bien améliorée en cet hiver 1965-1966, le service des ponts et chaussées ayant consenti un effort particulier qui avait permis à de très nombreux skieurs d'atteindre facilement le champ de neige. Et la nouvelle propriétaire, Madame Poisson, avait su en quelques mois faire connaître son établissement par la qualité de sa cuisine et espérait une saison estivale très réussie. "*Ce sinistre est venu brutalement mettre un terme à un grand nombre de projets que nous espérons voir repris dans un avenir proche*", rapportait *Le Méridional* dans son édition du samedi 2 avril 1966. Las, rien n'a jamais été reconstruit et seule subsiste encore et toujours la cheminée qui intrigue les nombreux promeneurs, vététistes, skieurs de fond et randonneurs en raquettes à neige qui fréquentent nombreux le site tout au long de l'année...

Gilbert MATHIEU



Le col du Fanget vu du chalet, 2007, collection Sylvie Deroche

42 W 35

Le 7 décembre 1944 (le département des Basses Alpes est libéré depuis août), le commandant de la brigade de gendarmerie de Seyne expédie un rapport au préfet du département. Très vraisemblablement, il s'agit de répondre à une demande qui a dû être adressée à toutes les brigades, afin de recenser le nombre de juifs arrêtés pendant la période d'occupation allemande.

Le gendarme Scotto s'acquitte consciencieusement de sa tâche : en mai 1944, trois personnes ont été arrêtées au Vernet, une autre à Seyne. Il n'est pas sûr de l'orthographe des noms (Vaisse ? Weiss ?) mais indique toutes les informations qui ont été portées à sa connaissance. Toutefois, alors que sa liste est terminée, il signale autre chose, et qui n'est pas vraiment dans le sujet. Comme si, tout-à-coup, il se disait que ces faits-là devaient aussi être portés à la connaissance des autorités départementales : « Durant toute l'occupation, une douzaine d'enfants israélites étaient réfugiés au col du Fanget, sous la garde de deux demoiselles qui pourvoyaient à leurs besoins. ». Le rapport livre des noms, ceux des enfants qui ont retrouvé leur famille : les frères Wrobel, François Gelbert, Simon Partouche...Il ne mentionne pas les frères Allouch, Gilbert, Maxime et Jean, qui sont retournés à Lyon rejoindre leurs parents. Le jeune Marcel Sauthier, resté sans nouvelles de sa famille, est resté au chalet ¹.

Ce document - classé dans la boîte d'archives cotée « 42 W 35 » - est exceptionnel en ce qu'il constitue, et sauf découverte ultérieure, la seule archive écrite de cet événement qui devait évidemment rester caché. Le nombre d'enfants reste encore aujourd'hui incertain mais il est vrai que Jamy Bisserier et Simone Chaumet étaient les deux « demoiselles » qui ont sauvé ces enfants. Ce que le gendarme omet d'écrire, c'est qu'elles n'ont pas été les seules à pourvoir à leurs besoins. C'est toute une population qui a nourri, aidé et finalement sauvé la vie des enfants, les protégeant déjà par leur silence.

¹ Selon Jacqueline Ribot-Sarfati (*Provence-Auschwitz, de l'internement des étrangers à la déportation des juifs, 1939-1944*, p. 277), Marcel Sauthier serait un nom d'emprunt.

GENDARMERIE NATIONALE

15^e LEGION - Bis

Compagnie des Basses-Alpes

Section de DIGNE - Brigade de
SEYNE

Gouvernement Provisoire de la République
Française

SEYNE, le 7 Décembre 1944

OBJET : Israélites arrêtés
par les troupes allemandes
durant l'occupation

Le Gendarme SCOTTO Commandant Pvt la Brigade
à Monsieur le Commandant de la Section de DIG

REFER : Note de M. le Préfet des Basses-Alpes
n° 5056/Cab. du 27.II.1944

J'ai l'honneur de vous transmettre la liste des Israélites arrêtés dans la circonscription de SEYNE par les troupes allemandes durant l'occupation, avec les circonstances dans lesquelles ces arrestations ont eu lieu.

Le 8 Mai 1944 au cours d'une opération de police au VIGNET

1^o/ le nommé SCHULL Robert, 57 ans, se disant industriel, né à PARIS et y demeurant, célibataire, ancien lieutenant de réserve de l'armée française, blessé de guerre 1914-1918, médaillé militaire et croix de guerre, aurait une usine de tissus à PARIS et à MARSEILLE/

2^o/ VAISSE ou WEISS Victor, 40 ans, se disant expert en bois

3^o/ VAISSE ou WEISS Olga, 40 ans, sans profession épouse du précédent

Le 8 Mai 1944, au cours d'une opération de Police à SEYNE

SAUPT Raphaël, 58 ans, né à BUCAREST, le 16 Juin 1885, profession de Visiteur Médical, naturalisation française demeurant à NICE, 9 Rue St François de Paul, en pension à l'Hotel des Trois Rois à SEYNE et arrêté dans cet établissement.

Durant toute l'occupation allemande une douzaine d'enfants israélites étaient réfugiés au Col du Fanget, sous la garde de deux demoiselles qui pourvoyaient à leurs besoins.

Depuis quelques jours, ces enfants ont rejoint leur famille sauf : WROBEL Charles, WROBEL Maurice, GILBERT François, MEGERET Albert et SIMON PORTOUCHE qui ont suivi Melle STEINHEIM (Assistante Sociale) 10 Montée des Carmélites LYON

Le nommé SAUTHIER Marcel né le 25 Juillet 1931 à PARIS, fils de David et ne connaissant pas l'adresse de ses parents est demeuré au refuge du Fanget.

Signé : SCOTTO

Images du Fanget

S'il n'existe vraisemblablement qu'un document d'archives attestant de l'histoire de la cache des enfants juifs du Fanget, il reste quelques photographies de cette période.

Propriété de François Gelbert, leur existence est un mystère. Un de ses amis qui s'intéressait à son histoire avait fait quelques recherches sur un site de photographies et c'est ainsi qu'il avait pu acheter chez un brocanteur du Perreux-sur-Marne (Val de Marne) quelques photos originales de l'époque. François Gelbert avait alors pris contact avec le vendeur qui lui avait affirmé les avoir achetées au marché aux puces de la porte de Vanves (Paris 14^{ème} arrondissement)... et qu'il s'était trouvé en concurrence avec un autre acheteur lors de la transaction.

Deux d'entre elles sont connues : quand on entre les mots « enfants du Fanget » dans un moteur de recherche Internet, elles sont le plus souvent montrées sur les sites qui s'annoncent. Elles ont toutes les deux été prises devant le chalet ¹.

La première, en plan large, fait poser treize personnes sur la rambarde de la terrasse. Il fait beau, les enfants sont en short et en manches courtes (on serait le deuxième été, donc en 1944). À droite, trois adultes sont assis sur la rambarde. Le jeune homme est Edgar Bouvet (résistant, il n'a été présent qu'à la fin du séjour), à sa droite, Jamy puis la cuisinière Hanna Klopstock ². Au milieu de la terrasse posent dix enfants : devant la porte, c'est Jean Allouch qui est sur les épaules de Gilbert Allouch. On peut imaginer que pour une photo posée comme l'est celle-ci, tous les enfants avaient été rassemblés. Dans cette hypothèse, auraient-ils donc été dix ? Concernant la liste et le nombre exact des enfants qui ont été cachés du Fanget, les témoignages se contredisent.

La deuxième photographie, en plan plus serré, a été prise à table, à droite du chalet. Simone Chaumet est en bout de table à droite, et regarde avec tendresse Maxime Allouch (son « chouchou », dixit François Gelbert), qui se trouve à sa droite, de dos. Deux rangs plus loin, à la droite de Maxime, ce serait Simon Partouche qui se retourne vers l'objectif. En face de lui, François Gelbert. Jamy Bissierier est debout, tête baissée et en train de servir; Jean Allouch est à sa gauche. En bout de table à droite, la tête tournée vers le photographe, c'est la cuisinière Marie-Thérèse, qui a précédé Hanna.

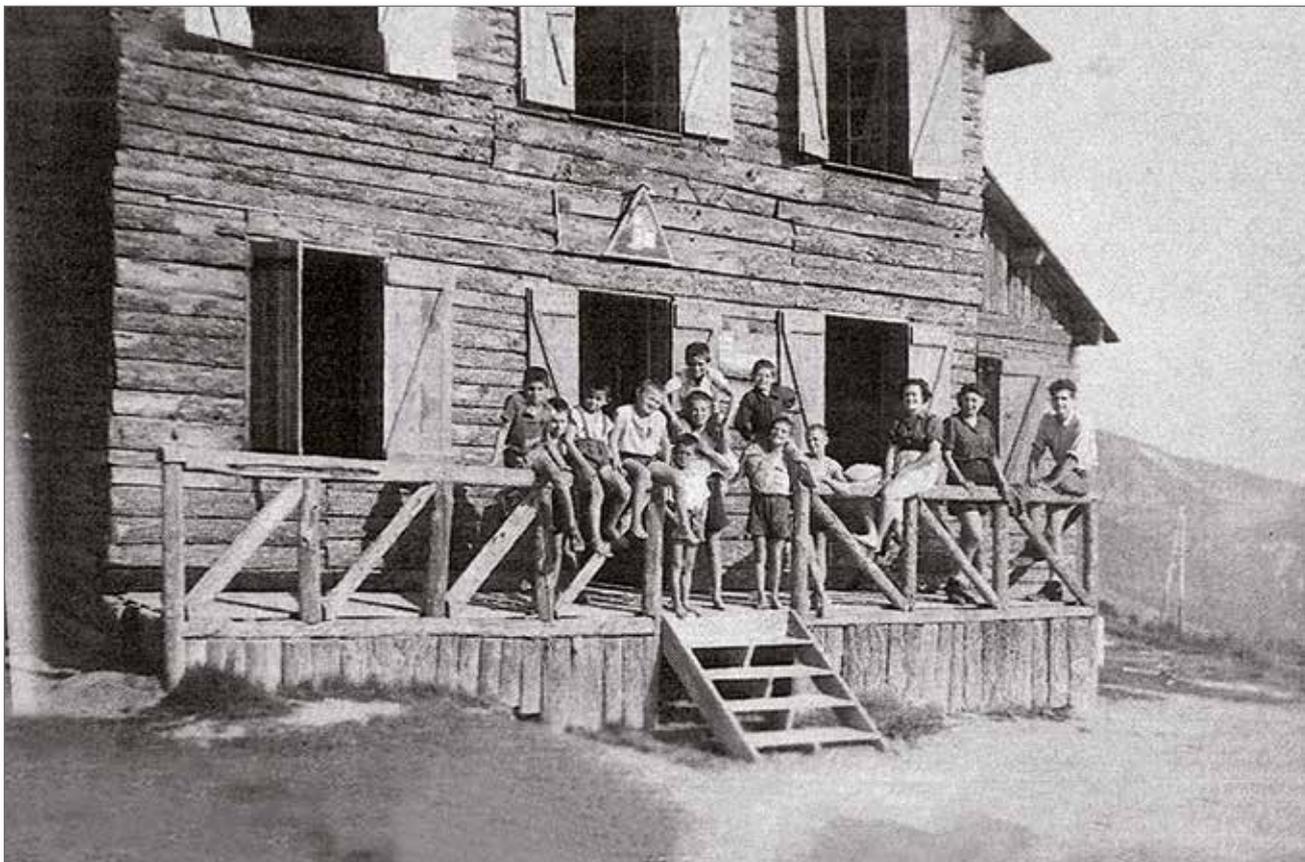
Sur la troisième, trois enfants, chargés de parachutes récupérés dans les environs (témoignage de Maxime Allouch), montent le chemin vers le chalet que l'on voit au fond à gauche.

Une photographie est particulièrement émouvante puisqu'elle évoque l'arrivée des enfants au Fanget.. On y voit cinq enfants et deux adultes, au milieu de caisses, paniers et valises. À l'extrême-gauche, le garçon qui a la main devant la bouche serait Jean Allouch. À droite, souriant et portant des vêtements sur l'épaule, François Gelbert. À sa droite et de profil, Marie-Thérèse, la cuisinière. Au milieu, Jamy.

La dernière photographie est prise devant le chalet, on y voit à droite Marie-Thérèse, la première cuisinière qui a travaillé au chalet. L'indication portée au dos laisse à penser que c'est Jamy que l'on voit de dos et qu'elle porte « Jeannot, le petit » sur son dos, Jean Allouch.

¹ Toutes les indications sont de François Gelbert

² Hanna Klopstock est une jeune juive allemande. Elle a 14 ans en 1938 lorsque le déchaînement de violences antijuives connu sous le nom de « Nuit de cristal » a lieu en Allemagne. Des synagogues sont brûlées, des magasins juifs pillés et des dizaines de milliers de juifs sont déportés vers les camps de Dachau et Buchenwald. Le père d'Hanna est arrêté, elle ne le revit jamais. Grâce à l'aide d'un comité présidé par la baronne française Germaine de Rothschild, sa mère parvient à lui faire quitter l'Allemagne. 130 enfants, âgés de 9 à 14 ans, originaires de Vienne, de Berlin et du Palatinat, sont ainsi hébergés durant un peu plus d'un an au château de La Gnette, en Seine-et-Marne, propriété des Rothschild. Avec la victoire allemande, les enfants sont évacués et l'OSE tente de les répartir dans des familles ou dans des écoles catholiques ou professionnelles (source : Claire CARPENTIER et Gisèle CAILLOUX, Hanna, ils prirent tous le train..., 2016)



Le chalet du Fanget, dix enfants avec Jamy Bissérier, Hanna Klopstock, Edgar Bouvet
Sans date, collection François Gelbert



Le chalet du Fanget, huit enfants à table avec Simone Chaumet, Jamy Bissérier et la cuisinière Marie-Thérèse
Sans date, collection François Gelbert



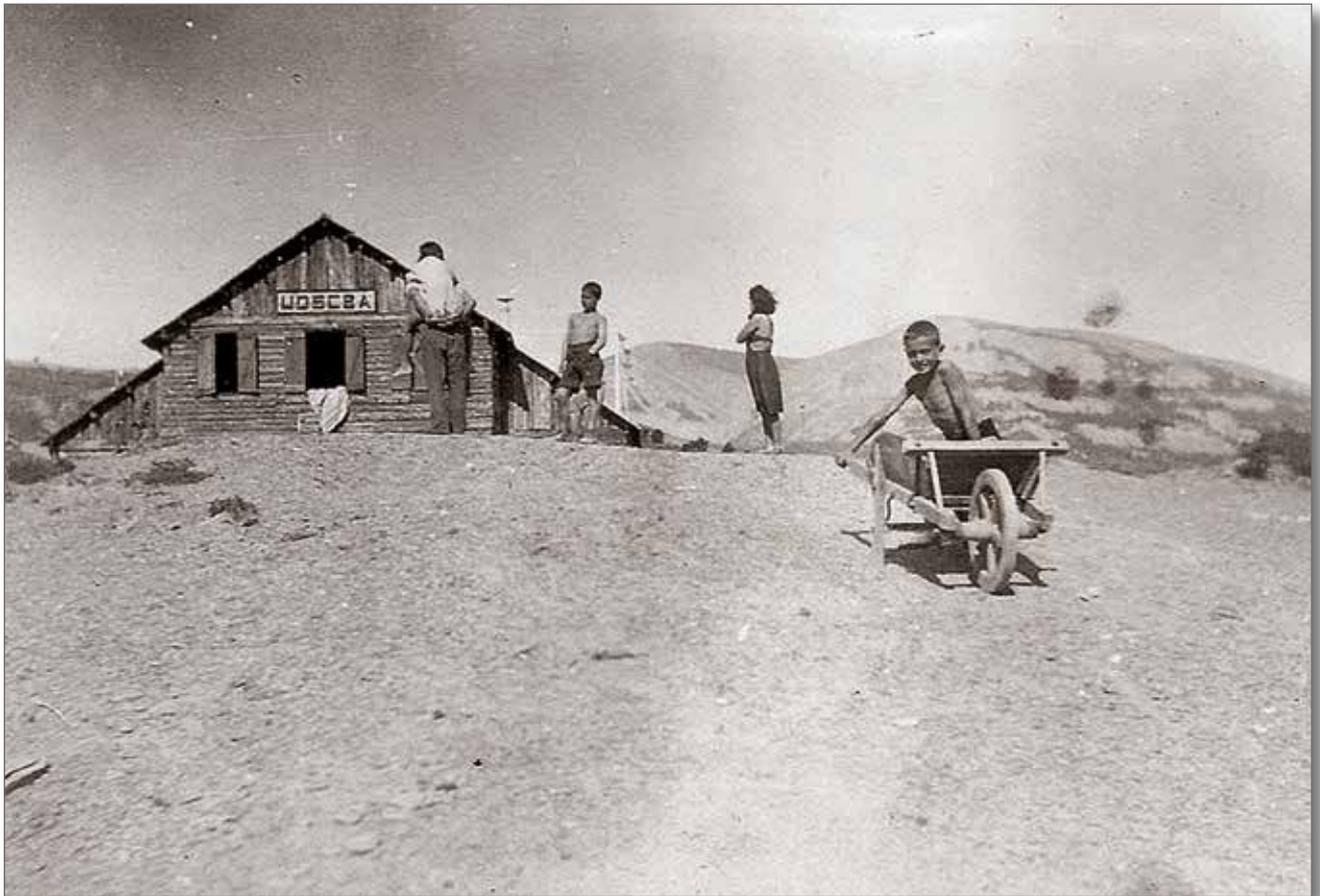
Le chalet du Fanget, sans date, collection François Gelbert



Jour de démissionnement !
M. Jours - Marie - Thérèse
et moi ... - Les Binstouta ...

Le Fanget

Arrivée au chalet du Fanget, sans date, collection François Gelbert



Le Thibet !
Merie Theresi - 2 jours - mis
tout j'avant - le fait -
sur le dos
vous venez quere
la vegetation luxuriant
aux abords de l'ete
brevement

Le chalet du Fanget, sans date, (recto et verso) collection François Gelbert

Sauver les enfants

Dans la logique génocidaire de l'idéologie nazie, l'ensemble du peuple juif devrait disparaître. Sauver les enfants juifs de la déportation est donc devenu, à partir de 1942, une forme de résistance, certes non armée, mais une « résistance à l'ordre nazi »¹.

Un travail statistique effectué par Serge Klarsfeld prouve que les enfants juifs de France ont été relativement épargnés : environ 26 % des adultes juifs de France ont été déportés, pour 12,68 % des enfants (alors qu'en Belgique par exemple, 20 % des enfants ont été déportés)². Cette situation s'explique par l'engagement de particuliers et d'organisations qui ont pris soin de ces enfants. Celle qui a joué dans ce domaine le rôle le plus important a été l'Œuvre de secours aux enfants et de protection de la santé des populations juives, restée célèbre sous le nom d'OSE. Créée en 1912 à Saint-Pétersbourg (alors capitale de l'Empire russe) par des médecins, elle avait alors pour but de venir en aide aux populations juives défavorisées. Elle s'installe à Berlin en 1932 (le président honoraire en est alors Albert Einstein), pour ensuite s'établir en France en 1935 après la prise de pouvoir par les nazis en Allemagne. Ses premières maisons d'enfants sont ouvertes en banlieue parisienne (Eaubonne et Montmorency) et accueillent tout d'abord les enfants juifs autrichiens et allemands réfugiés en France. Ce sont plus de 1 000 enfants que ces maisons abritent au printemps 1942.

L'OSE quitte Paris en juin 1940 pour s'installer en « zone libre » (ou non occupée). Sa priorité est alors d'étendre son activité médico-sociale aux enfants placés dans les camps d'internement de la zone sud. Elle peut poursuivre ses activités car elle fait partie l'UGIF dès fin 1941 : il est essentiel d'agir sous le couvert d'une institution officielle³.

À l'été 1942, l'OSE décide d'organiser le sauvetage des enfants menacés. En effet, la rafle du « Vel' d'Hiv' » des 16 et 17 juillet à Paris est la première qui concerne également les enfants (qui sont alors considérés comme des adultes) et voués à la mort dans les camps d'extermination⁴. Les œuvres sociales juives, mais aussi celles de nombreux particuliers, ressentent l'urgente nécessité de sauver les enfants : ceux qu'on appellera les « enfants cachés ». Il faut alors convaincre les parents de se séparer de leurs enfants, puis mettre en place des circuits permettant de les disperser et leur fournir une nouvelle identité.

C'est ici qu'intervient le rôle déterminant de Georges Garel. Né en Lituanie en 1909, il suit ensuite sa famille à Kiev puis à Berlin. Il poursuit ses études à Paris puis en Suisse où il devient ingénieur. Naturalisé Français en 1934, il est mobilisé en 1939. Après la défaite et tout en reprenant son métier d'ingénieur à Lyon, il entre dans le mouvement de résistance « Combat » puis s'engage au sein de l'OSE en août 1942. Georges Garel donne alors son nom au circuit clandestin qui se met en place afin de procurer une fausse identité aux enfants puis de leur trouver des « planques » avec l'appui d'autres organisations, laïques ou confessionnelles⁵. Même s'il est difficile d'établir le nombre exact d'enfants sauvés, Sarah Gensburger indique qu'« il est généralement estimé que 10 000 de ces 59 000 enfants juifs sont restés vivants du fait de leur prise en charge par des réseaux juifs de sauvetage, épaulés par des non-juifs. »⁶.

¹KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, le Seuil, collection « xx^{ème} siècle », 1991, p. 347

²KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, le Seuil, collection « xx^{ème} siècle », 1991, p. 339

³L'Union Générale des Israélites de France est créée par une loi française du 29 novembre 1941, répondant à une demande allemande de mise en place d'un conseil d'administration de la communauté (géré par des juifs) qui en ferait l'interlocuteur unique de l'administration allemande.

⁴C'est Pierre Laval, chef du gouvernement du régime de Vichy, qui prend l'initiative de déporter les enfants de moins de 16 ans à l'été 1942

⁵Source : mémorial de la Shoah

⁶GENSBURGER Sarah (dir.), *C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris*, Paris, Skira/Flammarion (Coll. « Les expositions de l'Hôtel de Ville de Paris »), 2012, page 101

Simone Chaumet et Jamy Bissérier

Simone Chaumet naît pendant la première Guerre mondiale, peut-être en 1916, mais la date et le lieu exact de sa naissance restent inconnus. Son père est une des victimes de la Grande guerre. Sa mère se remarie et, avec cette nouvelle famille, Simone voyage beaucoup, en Algérie ou à Haïti, avant de revenir se fixer à Cannes ¹.

Elle qui s'occupera d'enfants sa vie durant, entreprend d'abord de le faire à Paris, après de jeunes handicapés.

Elle fait connaissance de Jamy Bissérier et rejoint le Club Loisirs Actions Jeunesse (CLAJ) ; mouvement de jeunesse né à Nice dans le sillage de 1936 et des premiers congés payés, dont l'objectif est d'acquérir des maisons de vacances pour les jeunes travailleurs. Elle devient secrétaire de cette association en 1943, quand celle-ci est associée au mouvement de l'Amitié chrétienne qui se consacre au sauvetage des enfants juifs. Fondée par Alexandre Glasberg, juif russe né en 1902 et converti au christianisme, il émigre en France en 1929 et est ordonné prêtre en 1938. L'Amitié chrétienne est fondée en 1941, cette œuvre est œcuménique, elle rassemble catholiques et protestants, unis par la même volonté de lutter contre les mesures antisémites : outre l'abbé Glasberg, elle est animée par le pasteur Marc Boegner ².

Pour cacher les enfants, l'Amitié chrétienne s'appuie sur le réseau des auberges de jeunesse. En France, la première a été créée en 1929, et c'est le Front populaire qui favorise l'essor de ce type d'hébergement. Dans un premier temps, c'est dans l'auberge du Fontenil près de Briançon que Simone et Jamy mettent les enfants à l'abri. Un danger les oblige à déménager et c'est ainsi que le petit groupe arrive au Fanget.

Il s'installe dans un bâtiment construit en 1938 pour le compte des Auberges de jeunesse. Il avait jusqu'alors accueilli les skieurs qui profitaient des pentes du Fanget, où fut installé le premier remonte-pente du Pays de Seyne.

Après la guerre, Simone Chaumet adhère au Service civil international. Fondé par un ingénieur suisse en 1920, le SCI se veut un mouvement humanitaire pour la paix. Le premier projet concerne d'ailleurs la reconstruction du village d'Esnes-en-Argonne. Symbole de réconciliation, le petit groupe de volontaires internationaux compte trois Allemands. Le SCI permet par la suite de mettre en place un service civil alternatif au service militaire, pour les objecteurs de conscience. Les volontaires interviennent d'abord dans des régions touchées par des catastrophes naturelles, puis s'orientent vers des engagements à but plus social. C'est dans ce cadre que Simone Chaumet décide de partir en Algérie au début des années 1950. Elle épouse le secrétaire du SCI, le suisse Émile Tanner et ils créent ensemble une école en Kabylie. Elle y enseigne la lecture et l'écriture mais apporte aussi une aide sanitaire et sociale. Elle poursuit cette œuvre dans un des bidonvilles les plus pauvres d'Alger alors que la guerre d'indépendance a commencé.

Simone Chaumet et Emile Tanner meurent dans les troubles de la fin de guerre, assassinés en mai 1962, sans doute par un Algérien ³.

Germaine Bissérier (dite Jamy) est née le 25 décembre 1916 en Vendée. Elle perd très jeune sa mère et passe son enfance en Charente avec son père et son frère. Elle suit son père, fonctionnaire des impôts, à Nice où se déroule son adolescence. Tuberculeuse, elle doit vivre au grand air et c'est ainsi qu'elle est formée au métier de « Mère aubergiste » (terme qui désigne celle qui gère une auberge de jeunesse) dans le réseau des Auberges de jeunesse. Au début de la guerre, elle est nommée « Mère Aub » au Fontenil, près de Briançon, par où passe le circuit des Auberges entre Thonon et Nice. Une des participantes de ce « tour », trop fatiguée pour reprendre la route, fait escale au Fontenil : c'est Simone Chaumet.

Après la Libération, Jamy travaille à Elbeuf dans un centre qui accueille des adolescents rescapés de la déportation et s'engage elle aussi au sein du SCI en partant en Kabylie pour dispenser un enseignement. Elle revient à Paris où elle écrit, peint, suit des cours d'art dramatique et de mime.

Elle passe la fin de sa vie dans une maison de retraite de La Rochelle et décède le 27 octobre 2006 ⁴.

¹ Source : archives du Service civil international

² Source : AJPN (association Anonymes, Justes et Persécutés pendant la Période Nazie) et Céline MARROT-FELLAG ARIQUET, <https://www.lamaisondesevres.org/cel/cel4.html>

³ Source : archives du Service civil international

⁴ Source : témoignage de Claude Bissérier, frère de Jamy, transmis par François Gelbert

Germaine Bissérier

Germaine (dite Jamy) Bissérier est née le 25 décembre 1916 en Vendée. Elle perd très jeune sa mère et passe son enfance en Charente avec son père et son frère. Elle suit son père, fonctionnaire des impôts, à Nice, où se déroule son adolescence. Tuberculeuse, elle doit vivre au grand air et c'est ainsi qu'elle est formée au métier de « Mère aubergiste » (terme qui désigne celle qui gère une auberge de jeunesse) dans le réseau des Auberges de jeunesse. Au début de la guerre, elle est nommée « Mère Aub' » au Fontenil, près de Briançon, par où passe le circuit des Auberges entre Thonon et Nice. Une des participantes de ce « tour », trop fatiguée pour reprendre la route, fait escale au Fontenil : c'est Simone Chaumet.

Après la Libération, Jamy travaille à Elbeuf dans une centre qui accueille des adolescents rescapés de la déportation et s'engage elle aussi au sein du SCI en partant en Kabylie pour dispenser un enseignement. Elle revient à Paris où elle écrit, peint, suit des cours d'art dramatique et de mime.

Elle passe la fin de sa vie dans une maison de retraite à La Rochelle et y décède le 27 octobre 2006⁴.

¹ Source : archives du Service civil international.

² Source : AJPN (association Anonymes, Justes et Persécutés pendant la Période Nazie) et Céline MARROT-FELLAG ARIQUET, <https://www.lamaisondesevres.org/cel/cel4.html>.

³ Source : archives du Service civil international.

⁴ Source : témoignage de Claude Bissérier, frère de Jamy, transmis par François Gelbert.



Retrouvailles de Jamy, Gilbert Allouch (à gauche) et François Gelbert (à droite) à Paris
Sans date, collection François Gelbert

Les frères Allouch

Gilbert Allouch est né le 30 avril 1930 à Alger, après son frère William (1928). Son père Isaac est né en janvier 1904 dans un petit village de la région des Aurès à l'est de l'Algérie, sa mère Yasmina Lévy, originaire de Sétif, est née le 5 avril 1907.

La famille arrive à Paris alors que Gilbert a à peine un an. Il passe son enfance dans le XIII^e arrondissement avec William, et ses deux frères cadets, Jean et Maxime. Son père possède une entreprise de fabrication de chaussures. Au crépuscule de son existence, il rapporte ce dialogue échangé avec William, de deux ans son aîné et, selon la formule de Gilbert, « plus éveillé et davantage dans la réalité que [lui] » :

- *pourquoi parle-t-on toujours des juifs, qu'ont-ils donc fait ?*
- *mais tu te moques de moi... tu ES juif !*
- *non, je suis Algérien !*

L'identité de Gilbert est donc d'abord liée à son pays de naissance, plus qu'à une conscience de juif séfarade. Il vit pourtant dans une famille qui tient à sa judéité et y pratique la religion en respectant le culte des fêtes juives, mais une pratique, selon Gilbert, plus culturelle que véritablement religieuse. Juif séfarade, Gilbert fréquente toutefois surtout des ashkénazes : les juifs originaires d'Afrique du nord sont alors peu nombreux à Paris.

Lors de l'avancée allemande au printemps 1940, il participe à l'exode et quitte la capitale avec ses parents et ses trois frères. Ils se réfugient d'abord à Saint-Jean-de-Luz, en souvenir de vacances passées dans les Pyrénées avant-guerre. La famille Allouch revient ensuite à Paris et y reste jusqu'en 1942, quand le port de l'étoile jaune est imposé à tous les juifs de plus de 6 ans¹ et que les premières rafles sont déclenchées. Les enfants sont renvoyés pour un temps chez des paysans de leur connaissance à Saint-Jean-de-Luz. Enfin, toute la famille se réfugie à Marseille, où elle échappe de justesse à une arrestation² et fuit finalement à Lyon.

Début 1943, tandis que M et M^{me} Allouch se cachent à Lyon avec William, Gilbert, Yvette (née en 1941) et Yves (né le 10 octobre 1940, décédé le 15 décembre de la même année), décident, par l'intermédiaire de l'association de l'Amitiés chrétienne, de confier Jean (7 ans) et Maxime (9 ans) à l'œuvre de Secours aux Enfants (OSE) qui les cache avec un groupe d'enfants pris en charge par Simone Chaumet et Germaine (Jamy) Bissier. Ils sont recueillis dans un premier temps au Fontenil près de Briançon, puis sont acheminés au printemps 1943 au Fanget dans un chalet des Auberges de jeunesse. Alors que la situation des juifs en France devient de plus en plus dangereuse, les parents Allouch décident d'y envoyer aussi Gilbert (13 ans).

Les enfants Allouch restent au Fanget jusqu'à la libération de Lyon, en septembre 1944. Les trois garçons y retrouvent leurs parents et frères et sœur, qui ont tous échappé à la déportation. Il y restent environ un an, avant de revenir à Paris. Gilbert a alors 15 ans et n'est plus soumis à l'obligation scolaire. Si Jamy et Simone se sont efforcées de conserver un cadre d'apprentissage au Fanget, Gilbert a, de fait, interrompu ses études. Il est alors pris en charge par l'Organisation Reconstruction Travail (ORT), œuvre née en Russie en 1880 et visant à « promouvoir le développement du travail artisanal, industriel et agricole parmi les juifs »³. Liée à l'OSE, l'organisation propose des écoles de formation et c'est au sein de l'une d'entre elles que Gilbert entame un apprentissage en radio qu'il abandonne pour rejoindre le domaine de la chaussure avec son père, avant de se lancer dans la fabrication de maroquinerie.

¹ Par la 8^{ème} ordonnance allemande du 29 mai 1942.

² Son oncle Morchi Allouch, frère de son père Isaac, né le 1^{er} décembre 1900 à Ain Beida, est déporté le 23 mars 1943 à Sobibor, par le convoi 52 parti de Drancy. Il vivait au 29, rue Bernard-du-Bois à Marseille, 1^{er} arrondissement.

³ KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, le Seuil, collection « xx^e siècle », 1991, p. 341.

François Gelbert

François Gelbert naît en 1934 à Mulhouse (Haut-Rhin) six ans après sa sœur Estel. Ses parents sont des juifs émigrés de Pologne. À Mulhouse, son père tient une boutique de tailleur sur mesure.

Quand la guerre éclate en 1939, la famille Gelbert se replie sur Bordeaux, pensant que les Allemands n'arriveraient pas jusque là, mais c'est tout juste s'ils n'arrivent pas avant eux ! À Bordeaux, M. Gelbert reprend toutefois son activité de tailleur au 65 de la rue Saint-Rémy. Il habille même des officiers de la Kriegsmarine (marine de guerre allemande)... le jeune François est fasciné par l'élégance de ces militaires qui portent au côté une baïonnette au bout d'une chaîne !

C'est dans cette ville qu'ils vont vivre les premières persécutions contre les juifs : recensement, affiche sur les magasins tenus par des juifs : M. Gelbert doit donc apposer la mention « magasin juif » sur sa vitrine et il décide de ruser en descendant le rideau jusqu'au niveau de l'affiche qui ne se voit ainsi plus de l'extérieur, mais toujours de l'intérieur. Ce qui, selon François Gelbert, n'avait pas l'air de troubler ses clients officiers allemands. L'un d'entre eux aurait même glissé à son père ces mots (c'était en 1940) : « L'Allemagne ne gagnera pas la guerre ».

En Juin 1942, Maurice Papon est nommé secrétaire général de la préfecture de Gironde. En dehors de la région parisienne, c'est dans celle de Bordeaux que l'on trouve la principale concentration de juifs¹ en zone occupée. Alors que la rafle parisienne du Vélodrome d'Hiver débute le 16 juillet 1942, les arrestations ont commencé la veille à Bordeaux. Les juifs reçoivent une convocation (en vertu d'un ordre signé de Papon) pour se rendre à la gare de Bordeaux avec quelques effets personnels pour être envoyés vers une destination inconnue (on ne parlait pas encore de déportation). M. Gelbert décide de ne pas répondre « à l'invitation ».

Commence alors l'exil : un village des Basses Pyrénées, Boeil-Bezing, puis Cannes, où, sur dénonciation, la famille est arrêtée par des gendarmes français. La sœur de François était alors à Tarbes ; elle a été la première à être dénoncée par son hôtelière. Interpellée par les gendarmes, ils la laissent debout toute une nuit pour la pousser à avouer l'adresse de ses parents. La famille est enfermée dans une cellule de la gendarmerie de Cannes. Estel et François parviennent à s'échapper (M^{me} Gelbert voit une porte opportunément ouverte dans la cour et intime à ses enfants : « Fichez le camp »). Ils se réfugient dans un cinéma, mais y sont retrouvés : les gendarmes ramènent Estel et François au poste. L'enfant de 8 ans est traîné par un gendarme qui le tient par le col... Les parents sont transférés à la Maison d'arrêt de Nice, les enfants sont libérés et pris en charge par un frère de leur mère. Après avoir passé deux jours à Nice, les parents sont envoyés au camp de Gurs, dont ils prennent rapidement la décision de s'évader, de nuit et sous la pluie, pour tromper le flair des chiens. Leurs enfants pouvaient toutefois leur rendre visite tous les jours au camp et M. Gelbert dit à sa fille, la veille de la réalisation de son projet, « Ne venez plus car nous allons nous évader ». Au petit matin, M^{me} Gelbert hésite, convaincue qu'ils n'ont pas assez insisté et que les enfants n'ont pas compris. Ils renoncent finalement ce jour-là et avec raison : les enfants se rendent au camp, comme tous les autres jours. « On a eu chaud, ils nous auraient gardés en échange ... » dit François, 75 ans plus tard... M. et M^{me} Gelbert finissent donc par s'enfuir et marchent plus de 40 kilomètres jusqu'à Pau (François Gelbert décrit sa mère comme « une petite femme d'un mètre quarante-six ne parlant pas français »). Ils arrivent exténués, trempés et transis dans un hôtel, dont le patron, certainement pas dupe de leur provenance, choisit de se taire.

M. et M^{me} Gelbert retrouvent leurs enfants dont ils décident cette fois de se séparer pour les confier à l'OSE en septembre 1943. Leur fille est cachée dans un couvent de Lyon, tandis que François, 9 ans, est envoyé à Briançon.

C'est là qu'il rencontre Jamy Bissérier et Simone Chaumet qui s'occupent d'une dizaine d'enfants qui sont ensuite transférés au Fanget, un gendarme ayant averti du danger qu'il y avait à rester à Briançon.

À la Libération, François quitte le Fanget parmi les premiers : sa mère et sa sœur sont venus le chercher. Mais ni François ni sa sœur ne se souviennent comment elles sont arrivées jusque-là.

¹Plus de 6 000 juifs recensés selon Joseph Billig, *Le Commissariat général aux questions juives (CGQJ)*, Paris, 1957, t. II, p. 208-209.

CIRCONSCRIPTION PENITENTIAIRE
de MARSEILLE

MAISON D'ARRET
de NICE

Je soussigné, Surveillant-Chef de la
Maison d'Arrêt de NICE certifie que le

Nommé..... *Czerwony Kamien Felka épouse Gelbert*

~~est ou a été~~ détenu dans mon Etablissement

~~depuis le~~ du..... *3-1-1943 au 6-1-1943*

% d'écrou de M. le préf. des AM -

Nice, le..... *31-5*.....1957

*transféré au Camp de Gurs.
le 6-1-43.*

Le Surveillant-Chef.



Attestation de l'incarcération de M^{me} Gelbert à la maison d'arrêt de Nice du 3 au 6 janvier 1943, 1957
Collection François Gelbert

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Département de la Police Nationale

CAMP de GURS, le 16 Nov. 1944

CAMP DE GURS (B.P.)

N° 614

N° 5009

CERTIFICAT DE PRESENCE

Le Commissaire Principal Chef du Camp de Gurs, certifie que suivant les renseignements relevés au fichier du Camp, il résulte que le nommé:

G E L B E R T Jankiel, Joseph
né le 25.5.1904 à TOREMBÀ (Pologne)

et Madame

G E L B E R T Malka, née CZERWONKAMIEW
née le 6.2.99 à VARSOVIE (Pologne)

son épouse, ont été hébergés au Camp de Gurs (B.P) du 7.1.1943 au 10.3.1943.-

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL
Chef du Camp de Gurs:





Estel et François Gelbert avant le départ de François pour Briançon, Lyon, 1942
Collection François Gelbert

Un an au Fanget

« Simone et Jamy s'occupèrent de nous et malgré les risques et le travail que cela comportait, elles restaient disponibles et pleines d'affection. Tous les problèmes et les dangers dus au fait de nous cacher et de s'occuper de nous, à aucun moment nous ne sentîmes une quelconque lassitude, nous donnant leur temps, nous enseignant quelques bases que nous aurions dû apprendre par l'école. Ces deux femmes marquèrent mon enfance et me donnèrent une partie de ce que je suis aujourd'hui. »¹

Maxime Allouch, enfant caché

« Devant l'aggravation de situation, mes parents décidèrent qu'il était plus prudent que je rejoigne mes frères au Fanget. J'étais parmi les plus âgés des enfants, j'avais 13 ans. Je garde un souvenir assez précis de ce vécu d'enfant caché. Il me revient en mémoire notre vie au quotidien et toujours, chaque fait, chaque moment, est éclairé par la lumière de ces jeunes femmes. Elles nous ont sauvé la vie. Elles ont accompli le miracle par leur douceur, leur affection, de nous permettre de vivre notre enfance. Toujours là pour nous nourrir, nous soigner, nous consoler de la séparation de nos parents. Vivait avec nous un résistant, Edgar Bonnet, et un soldat italien déserteur. Les maquisards nous rendaient souvent visite. Elles m'ont transmis leurs idéaux humanistes. Je ne peux dissocier ces deux femmes d'exception, « Simone et Jamy », elles sont pour moi le symbole de la résistance. »²

« À l'époque, je ne croyais qu'au pouvoir, à la loi du plus fort, j'avais instauré des règles d'obéissance avec les plus jeunes. D'ailleurs Simone et Jamy me disaient : « Tu finiras à la potence ! ». Mais je sais aujourd'hui qu'elles m'ont beaucoup apporté sur le plan des idées. Elles avaient une idéologie ou en tous cas une idée du courage et elles nous l'ont enseignée. Elles auraient pu rester tranquilles alors qu'elles se sont engagées. Nous dormions dans les chambres à l'étage. Pour la nourriture, nous allions faire les courses à Seyne, ce qui prouve que les habitants étaient au courant de notre présence. Nous avions faim : comme pour tout le monde, tout était rationné. Pour se chauffer, il y avait un poêle et nous les enfants, ramassions le bois. L'image que nous avons de la guerre ? Nous attendions que ça se passe. Nous étions dans une zone de parachutage et de maquisards. Nous avons conscience de la raison pour laquelle nous étions cachés. Nous étions juifs, donc nous savions que nous n'étions pas des « gens recommandables ». Mais je n'ai appris l'antisémitisme que pendant la guerre ; avant, je n'en avais pas souffert. Je pensais beaucoup à mes parents, j'en parlais avec mes frères et nous avions besoin de les revoir. Pour moi, la peur était un défaut, il fallait être courageux : c'est une valeur dont j'ai hérité de mes parents... mais parfois, on avait peur quand même. Deux ou trois des enfants étaient très religieux et voulaient pratiquer au Fanget. Ils faisaient leurs prières et voulaient manger le moins « impur » possible. Je me souviens d'avoir été opéré de l'appendicite pendant mon séjour, j'ai été transporté à l'hôpital de Digne³. J'attache une grande importance à ce mot de « loyauté », valeur qu'elles m'ont transmise. »⁴

Gilbert Allouch, enfant caché

« Nous étions alors une dizaine d'enfants, avec les défauts de notre âge. Tous les soirs, Simone nous lisait un extrait d'un gros livre, où un enfant voyageait sur le dos d'une oie ou d'un canard, je me souviens que cela nous passionnait. Nous avons vécu là jusqu'à la fin de la guerre. Pas très conscients des risques étant donné notre âge, mais pas ignorants : des sacs étaient prêts au cas où il aurait fallu que nous partions précipitamment. »⁵

« Nous avons d'abord été cachés au Fontenil à Briançon, mais nous avons dû partir car un gendarme est venu nous avertir que nous étions en danger. Le Fanget fut choisi en raison de son isolement, c'est l'UGIF de Lyon qui s'est chargée au départ des frais divers : transport, etc.⁶

Au Fanget, nous allions jusqu'au village pour chercher le pain. Les autres corvées étaient celles du bois et de l'herbe à ramasser pour la vache « Fangette »⁷... qui s'est un jour échappée jusqu'au village. Beaucoup de monde savait et se taisait, nous étions connus car je me souviens qu'un jour où nous étions allés chercher le pain, nous sommes restés bloqués, par la neige sans doute, nous étions tous réfugiés dans la cour d'un garage, et une dame est sortie et nous a donné à chacun une tartine avec de la confiture. Il y a des moments dans la vie qui restent gravés dans la mémoire.

Un (ou des ?) employé de la Poste de Seyne était complice : il a un jour alerté d'un danger par téléphone et nous sommes partis nous cacher dans les bois.

Je n'ai guère de souvenir sur l'aménagement du chalet, je me souviens que la cuisine était au rez-de-chaussée, avec un passe-plat donnant sur la salle principale. Il y avait une cave qui occupait une partie du sous sol.

En extérieur il y avait une espèce de grange où se trouvait notre vache. Également une petite cabane au bas d'un bout de chemin où il y avait une pompe pour envoyer l'eau dans la maison.

La construction de ce chalet était très sommaire, des troncs d'arbres en extérieur comme on le voit sur les photos. À l'intérieur des planches qui doublaient l'extérieur, mais pas suffisamment ajustées. On pouvait à certains endroits voir à l'extérieur ! Inutile de dire qu'en hiver le froid le matin était très vif avant d'allumer le poêle central ! Les chaussettes semblaient alors être en bois.

Nous avons eu deux cuisinières au chalet : Marie-Thérèse et puis Hanna Klopstock qui l'a remplacée.

Pendant mon séjour, j'ai attrapé la diphtérie : Jamy m'a raconté que le médecin a refusé de se déplacer dans un premier temps, au prétexte qu'il ne « soignait pas les moricauds »...

Le Fanget était un repère de résistants : nous les voyions souvent passer et, à la fin de la guerre, la grange près de la maison était pleine d'armes. J'y ai vu une mitrailleuse devant la porte sur un trépied. Mitrailleuse 12.7, un modèle que j'ai reconnu pendant mon service militaire. Comme il y avait de nombreux parachutages de munitions et autres, nous allions au champ de myrtilles ramasser des cartouches de toutes sortes. Nous avons souvent joué avec, malgré l'interdiction : on récupérait les balles perdues (pour y prendre la poudre). L'un de nous, je ne sais pas, Simon Partouche peut-être, collectionnait les différents modèles, calibres etc... Tout cela sous son oreiller jusqu'au jour où la cachette fut découverte par Jamy qui a jeté le tout dans une corbeille à papier. Et c'est Simone qui, pour se débarrasser des papiers, a vidé la corbeille dans la cuisinière... Inutile de raconter la pétarade que cela a causé !! Plus personne dans la cuisine pendant le feu d'artifice !

Moi, j'ai un jour posé un pain de plastic sur la cuisinière en pensant qu'il pouvait servir à graisser... et c'est moi aussi qui ait trouvé une grenade (encore active). Et comme on nous avait recommandé de ne pas y toucher, je l'avais ramenée au Fanget en lui donnant des grands coups de pied !! On tapait les balles sur un caillou pour séparer la douille de la balle elle-même, jusqu'au jour où l'une d'entre elles a éclaté et m'a éraflé la jambe... ce fut la fin de ce genre d'amusement.

Trois Américains et un Canadien ont été parachutés au Fanget peu avant la Libération.

Je me souviens aussi que je me suis produit en comédien devant les Américains, je chantais « Le roi a fait battre tambour pour voir toutes ses dames... » Je devais avoir quelques talents puisque j'ai même joué une petite pièce où dans le rôle d'une jeune fille je me refusais à tous mes prétendants joués par mes camarades qui défilaient et venaient demander ma main. Je finissais par épouser le laitier !! Nous avons joué une autre petite

pièce où il y avait un chameau formé par deux camarades et sur le dos le plus jeune frère de Gilbert, Jeannot, devait crier «Tombouctou » et qui chaque fois criait Tonctougou !! À cette époque aussi, un petit pont à proximité a été bombardé par les Allemands. Je me souviens que les avions volaient très bas au-dessus du chalet. Je suis parti parmi les premiers à la Libération : ma mère et ma sœur sont venus me chercher, je ne me souviens pas, et ma sœur non plus, comment elles sont venues. »

François Gelbert, enfant caché

« Le chalet, situé à 1 500 mètres au col du Fanget, était un refuge pour skieurs, à cette époque déserté. Personne ne viendrait nous chercher là. Mais, construit en bois, il semblait très vulnérable. La nuit, quand le vent hurlait, on entendait craquer les murs. Les journées étaient bien organisées. Nous avions classe le matin et l'après-midi, c'était les jeux et les nombreuses promenades, la découverte de la nature, la flore surtout... et les chansons anciennes du folklore français.

Ces femmes nous ont sauvé la vie et se sont dévouées pour nous. Simone était très bonne et douce avec nous : elle remplaçait un peu notre mère. »⁹

Charles Wrobel, enfant caché

« Je vivais avec mes parents et mon frère à Auzet, mais l'été nous rejoignons la ferme du Fanget. Nous nous sommes rendus compte que ce bâtiment, et un autre dont nous étions propriétaires en face avaient été réquisitionnés par des résistants, en lien avec des réseaux de Briançon : mais ils savaient sûrement que mon père serait d'accord. Un été, nous avons trouvé en arrivant des traces d'encre sur les murs : l'endroit avait sans doute servi à la fabrication de tracts.

Mon père Paul Joubert n'a jamais fait partie d'aucun réseau de résistance, mais il a fait des actes de résistance. Ses motivations étaient liées à des valeurs qui lui tenaient à cœur : une tradition d'accueil (avant la guerre, des colporteurs italiens passaient tous les ans, ils savaient qu'ils seraient nourris et logés chez nous) mais aussi des convictions chrétiennes. Le Fanget était un site de parachutages d'hommes et d'armes, mon père allait récupérer les parachutés avec des chevaux. Il fournissait aussi une aide matérielle aux résistants. Je n'ai pas de souvenir de l'arrivée des enfants au Fanget mais j'y suis allée souvent après avec mon père. On lui avait demandé de les aider. Il leur a fourni de la nourriture. Et comme c'était difficile de monter du lait, il leur a jour amené une vache ! Mon père n'a jamais été inquiet pour ses actions. Il bénéficiait de complicités, sans doute de la gendarmerie, le maire était aussi au courant. Mon oncle, qui était cantonnier, surveillait les allées et venues et prévenait d'un danger éventuel. Pour le chalet, il y avait aussi des complicités de la préfecture.

Les enfants allaient chercher le pain à Seyne, mais sans rentrer dans le village, le boulanger l'apportait.

J'avais 10 ans et je serais morte plutôt que de trahir le secret de la présence des enfants au Fanget. Ma tante, qui était institutrice à Menton, m'avait expliqué qu'on avait souvent fait du mal aux Juifs dans l'histoire. Mais j'avais peur, mon père était souvent absent. J'ai vu les Allemands à Digne un jour où nous étions allés rendre visite à une tante qui avait une boucherie près de la préfecture... j'étais terrorisée. »¹⁰

Yvette Philippini, fille de M Paul Joubert, paysan à Auzet

« Le chalet était à 1 h 30 du village . Une demi-heure de plat et 1 H de montée. Nous étions au bon air ! J'étais bonne. Les enfants venaient de Lyon, 15 d'entre eux étaient juifs. Le médecin du coin avait dit à la préfecture qu'il y avait des enfants juifs mais il n'y avait pas eu de suite. Mes copines¹¹ faisaient la classe, on mangeait mal mais on mangeait. Il y avait un jeune homme, Edgar, qui était homme d'entretien. Ses parents habitaient à Espinasse. [...] Il faisait partie d'un groupe de résistants gaullistes. C'était un spécialiste de la radio. [...] Quand il y avait quelque chose pour son maquis, des messages de Londres, il y allait. Il s'occupait aussi des appareils d'émission radio, il les réparait. Il les rejoignait une fois par semaine, puis les quittait pour rejoindre notre maison d'enfants. Mais là au moins, j'ai su ce qui se passait, j'écoutais la radio de Londres. On savait pour la déportation sans savoir tous les détails. [...]

Nous étions en haut de la montagne assez loin du village et on a eu pas mal de parachutages. Certains étaient perdus : on allait alors récupérer les tissus des parachutes pour faire des vêtements. [...]

Il y a donc eu du mouvement vers la fin de la guerre. On a eu peur qu'il y ait une attaque de notre chalet et on avait donc préparé les sacs pour pouvoir se replier. Edgar avait trouvé un hameau de paysans dans une autre vallée prêts à nous accueillir si nécessaire. Nous avons organisé une fuite éventuelle vers ce point de repli par groupe de trois. En principe la résistance nous prévenait, ils avaient des guetteurs à chaque col. Mais je devais fuir seule car j'étais une adulte juive. C'était la même chose pour Edgar le résistant : la copine ne voulait pas que nous nous chargions d'enfants au cas où nous aurions été interceptés. [...]

J'ai appris à traire les vaches car nous en avons une, ce qui permettait à mes copines d'avoir du temps pour aller en préfecture quand il y en avait besoin. Au village, il n'y avait pas d'Allemands, juste une gendarmerie avec un brigadier membre de l'armée secrète. Nous étions donc assez tranquilles avec nos enfants juifs. [...]

Il y a eu le débarquement dans le Midi et les Allemands sont partis assez rapidement. Quant au débarquement de Normandie nous l'avons vécu comme une nouvelle de la radio . Nous avons plus vécu le débarquement dans le Midi. Par exemple Seyne-les-Alpes, ce n'est pas très loin de Barcelonnette, et il y a eu des combats à Barcelonnette, près de la frontière italienne.[...]

Il y a donc eu des combats à Barcelonnette, il y a eu des maquis qui se sont fait attaquer, des parachutages. Cela a duré trois mois. Mais nous n'avons pas vraiment vécu la Libération. Tout cela s'est passé à distance de chez nous et quand nous avons appris la Libération, les combattants étaient déjà plus loin. Les troupes ne sont pas passées par Seyne-les-Alpes qui n'était desservie que par des routes secondaires. Ils sont passés plus loin, par les routes principales. On a appris un jour par la radio qu'ils étaient déjà plus au nord et que nous étions un territoire libéré. [...]

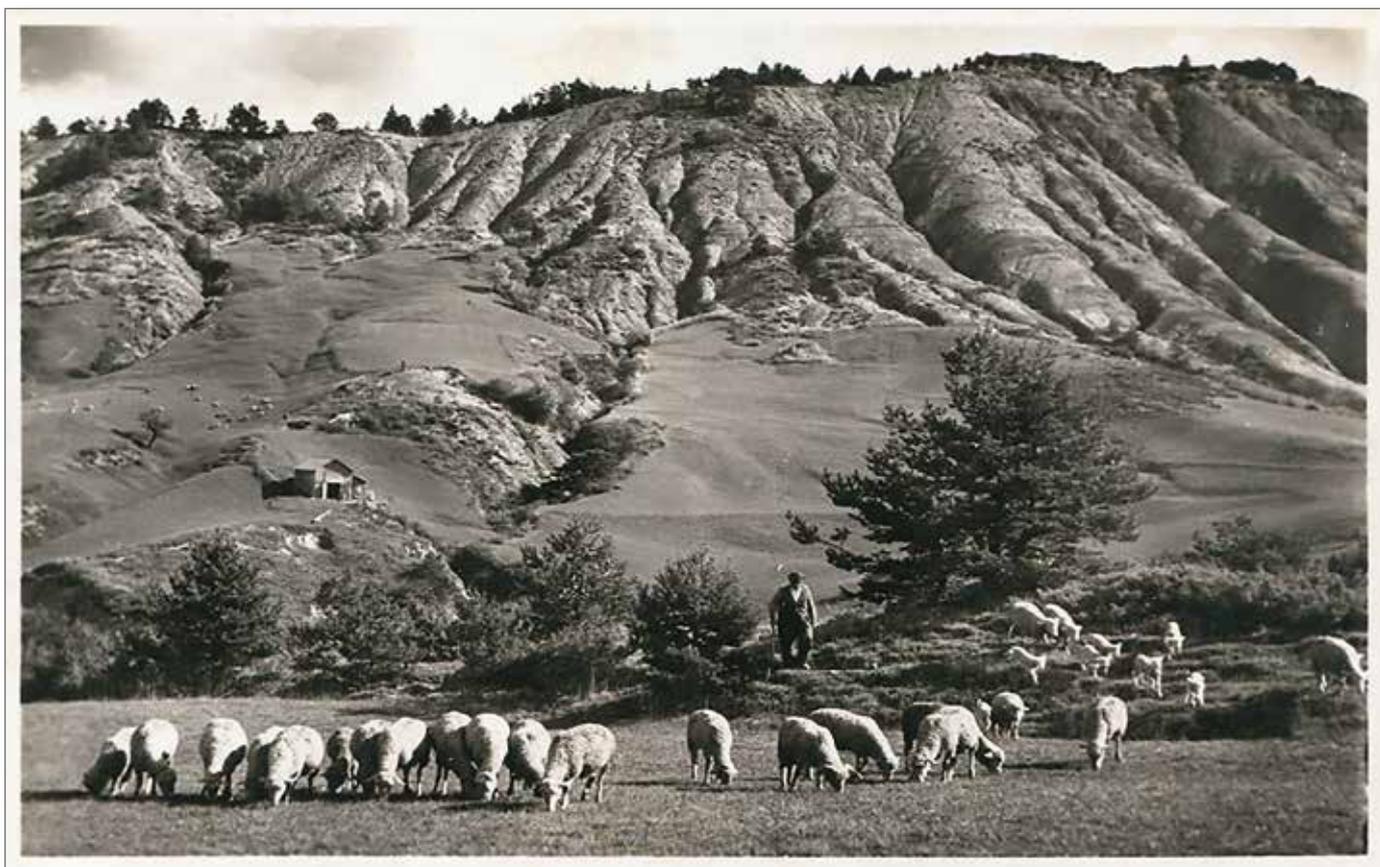
La guerre finissant, les enfants juifs sont retournés dans leur famille, à l'automne. Sauf un dont on ne lui connaissait pas de parents. Nous sommes restés tout l'hiver avec lui jusqu'au printemps, à ne presque rien faire. Il a trouvé refuge plus tard dans une maison d'enfants. »¹²

Hanna Klopstock, cuisinière au Fanget

« C'est un gendarme qui est venu dire aux occupantes de l'auberge de jeunesse de Briançon qu'il avait appris que l'armée italienne allait quitter les lieux et serait remplacée par l'armée allemande. Et donc que les enfants juifs seraient en grand danger. D'où la décision prise par les deux responsables de partir immédiatement. Connaissant l'existence d'une auberge de jeunesse dans les Basses-Alpes, au col du Fanget, elles y sont venues s'y réfugier avec les enfants. Ceux-ci se rappellent avoir marché longtemps dans la neige, traînant leurs baluchons, après être descendus d'un autobus. »¹³

**Thérèse Dumont, association
« Basses-Alpes 39-45 »**

- ¹ D'après Les « Justes parmi les Nations », de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, arch. dép. AHP, 04 391, pages 210-211.
² D'après Les « Justes parmi les Nations », de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, arch. dép. AHP, 04 391, page 211.
³ avec la complicité du directeur Henri Richaud, le docteur Jouve cachait et soignait des résistants. Il est probable que ce soit lui qui ait procédé à l'intervention (d'après le témoignage de Ginette Gorde, fille de Henri Richaud).
⁴ D'après le témoignage de Gilbert Allouch, mars 2018.
⁵ D'après Les « Justes parmi les Nations », de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, arch. dép. AHP, 04 391, pages 211-212.
⁶ D'après la lettre de François Gelbert à Thérèse Dumont, de l'association « Basses Alpes 39-45 », 1^{er} mars 2004.
⁷ Voir le témoignage de M^{me} Philippini.
⁸ D'après le témoignage de François Gelbert, mars-avril 2020.
⁹ D'après Les « Justes parmi les Nations », de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, arch. dép. AHP, 04 391, page 211.
¹⁰ D'après le témoignage de M^{me} Philippini, 2018.
¹¹ Jamy et Simone.
¹² D'après Claire CARPENTIER et Gisèle CAILLOUX, *Hanna, ils prirent tous le train...*, 2016, pages 76 à 80.
¹³ D'après le témoignage de Thérèse Dumont, mai 2020.



Carte postale, pâturage au col du Fanget avec le grand-père de M^{me} Philippini, collection Sylvie Deroche, sans date

Chalet du Col du Fanget

Il est situé à 1.500 mètres d'altitude dans la commune d'Auzet et domine la Vallée de la Blanche de Seyne.

Ce chalet est du même type et de même conception que ceux de La Foux ; sa superficie est de 100 mètres carrés.

Au rez-de-chaussée, une salle de restaurant permet de servir soixante couverts à la fois ; dans un angle de cette pièce, se trouve le bar-comptoir. Une cuisine et son office, des lavabos collectifs et des W.-C. ; enfin, deux chambres pour le concessionnaire complètent le rez-de-chaussée.

Le 1^{er} étage comporte deux chambres de trois personnes, une chambre de quatre personnes et un dortoir de douze personnes ; W.-C. et débarras.

Devant le chalet s'étend une terrasse et sous la cuisine on a aménagé une cave.

Une source éloignée d'environ 80 mètres a été captée dans un réservoir ; une station de pompage permet de refouler l'eau au chalet et d'alimenter ainsi à volonté ce dernier en eau froide et en eau chaude à l'aide d'un réchauffeur de 300 litres, aux éviers, plonches et lavabos des chambres.

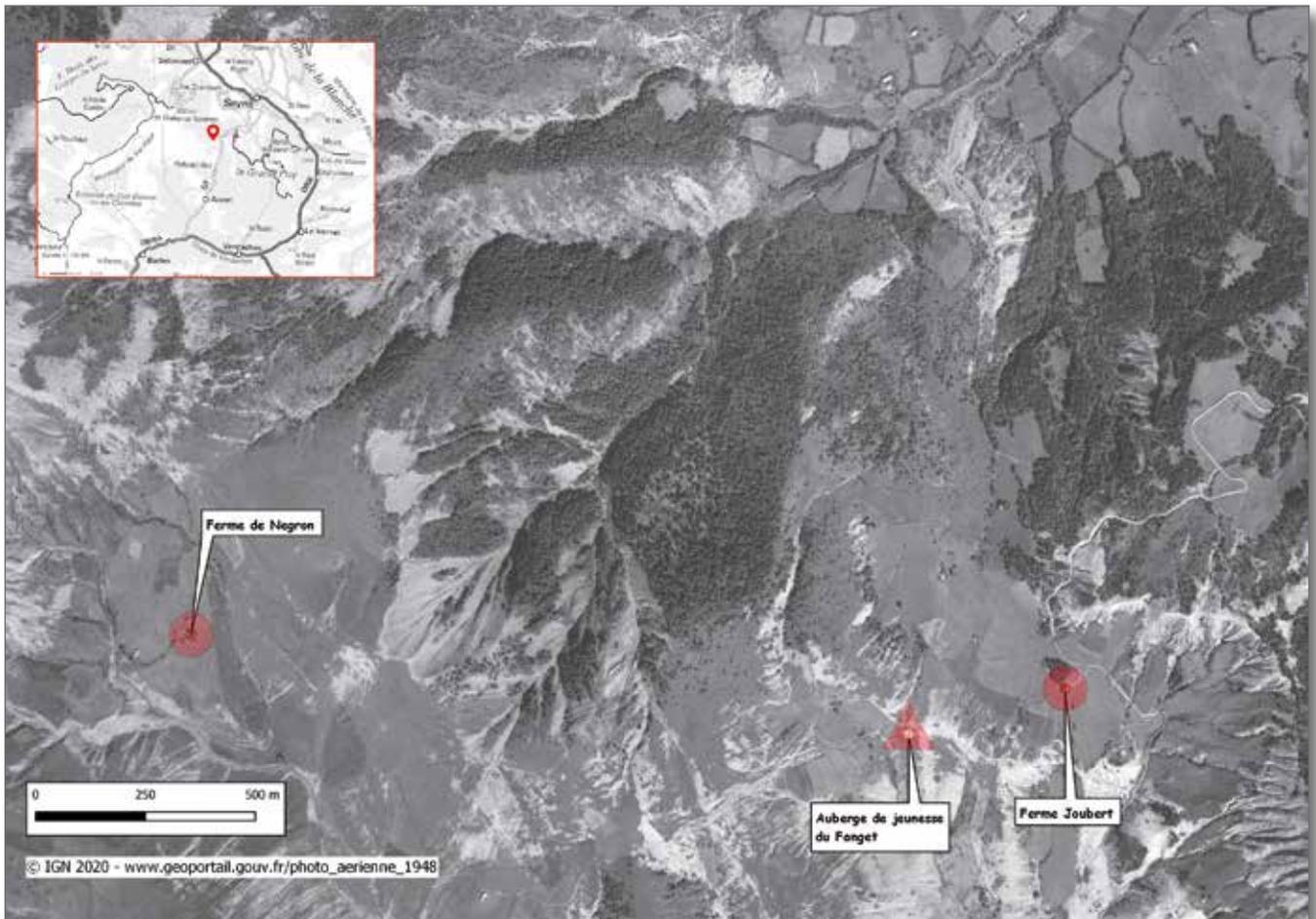
Les eaux usées sont recueillies dans des canalisations conduisant à une fosse septique et à un puits perdu.

Le chalet est éclairé et chauffé électriquement.

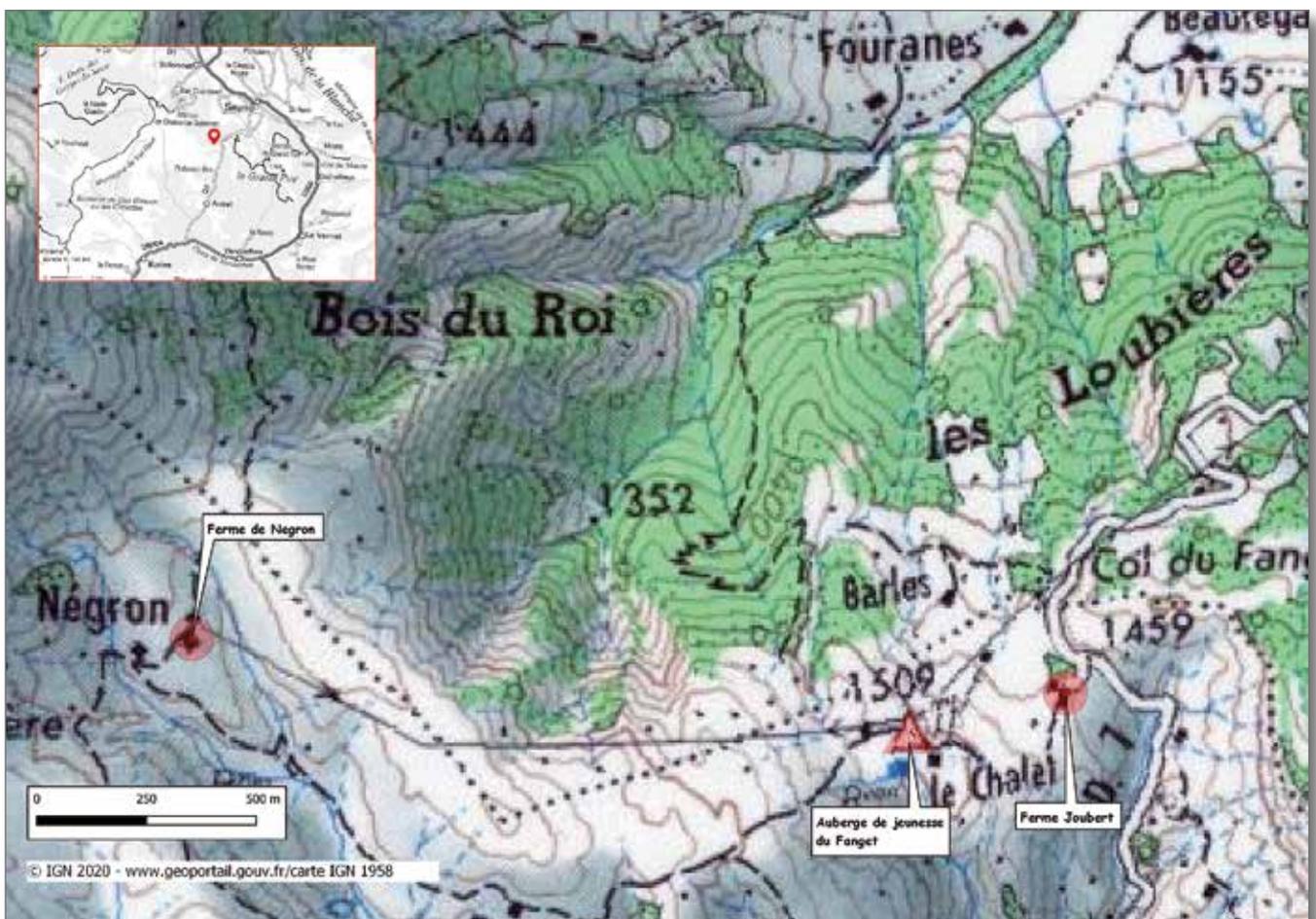
Le téléphone a été installé.

L'aménagement intérieur du chalet comprend : des tables et des bancs pour le restaurant, des lits individuels superposés dans les chambres et les dortoirs ainsi que des lavabos, des glaces, bahuts, chaises, porte-manteaux, etc., et tout le matériel de literie.

En plus de ce chalet, une maison de bois existante a été consolidée et aménagée en chambre pour le personnel, office, réserve a vivres, remise, etc.



Photographie aérienne du Fanget, 1948, IGN 2020, www.géoportail.gouv.fr



Plan du Fanget, 1958, IGN 2020, www.géoportail.gouv.fr

Faire l'histoire du Fanget

On l'a dit, faire l'histoire des enfants cachés du Fanget par les archives relève de la gageure. Cet épisode de la Seconde Guerre mondiale a resurgi à Seyne et Auzet au début des années 2000 par la volonté de Maxime et Gilbert Allouch et celle de François Gelbert de montrer leur loyauté et leur reconnaissance envers ceux qui leur avaient sauvé la vie. Si les témoignages de tous ceux qui ont vécu, de près ou de loin, cette tranche de vie sont précieux, ils sont forcément parcellaires et subjectifs. L'écriture de toute histoire relève toujours de ce questionnement : quelles traces mémorielles laisse un même passé ? Les trajectoires et les mémoires sont toujours complexes et différentes, elles tiennent à l'âge auquel on a vécu un épisode essentiel de son existence (on ne le vit pas de la même manière à 9 ans et à 13 ans), à son éducation, à sa situation (la cuisinière Hanna Klopstock, même juive, ne faisait pas tout-à-fait partie des « enfants cachés »). Les témoignages livrent des émotions, des souvenirs marquants, ils ne font pas l'histoire à eux seuls.

On peut alors interroger les archives mais rester humble devant leur silence. C'est le cas en particulier en ce qui concerne les « complicités » dont auraient bénéficié Simone et Jamy au sein de la préfecture des Basses Alpes. Il est aisé de vérifier que le préfet lors de la période concernée était Marcel Delpeyrou, il fut en poste de janvier 1943 à février 1944. Mais les archives restent muettes relativement à une aide fournie par le préfet ou un agent de la préfecture. Marcel Delpeyrou n'a pas laissé l'image d'un fonctionnaire particulièrement enclin à aider la résistance ou à cacher des juifs. On peut alors supposer, mais sans pouvoir prouver quoi que ce soit, que l'action serait venue d'un agent à un niveau inférieur.

Les circonstances de l'arrivée des enfants au Fanget restent également obscures. D'après le témoignage de François Gelbert, c'est un dénommé Chalon, responsable des Auberges de Jeunesse, qui aurait mis Simone et Jamy sur la piste du Fanget quand elles ont dû quitter Briançon. Selon le témoignage d'une autre membre des AJ, Lucienne Chabot de Selonnet, les deux femmes auraient été en contact avec le capitaine Renoud (alias Jean Aubert dans la Résistance), membre du Comité départemental de la Libération. Si Jean Garcin ¹ nous renseigne sur les actions de Renoud au sein de la 20^e compagnie des Francs-tireurs et Partisans, on ne trouve aucune trace d'un lien avec les enfants du Fanget.

Il est plus facile d'évoquer la question du Fanget comme haut lieu de la résistance armée. Le col du Fanget et plus particulièrement la zone du « Négron » a été un terrain de parachutage assez actif à partir du milieu du printemps 1944 pour les hommes et le matériel.

Dans sa chronique « Vers la Libération 13-19 août 1944 », Jean Garcin écrit :

« Les parachutages au Négron (col du Fanget) deviennent quasi journaliers. Tant en matériel qu'en hommes, missions diverses, que nous n'avons pu identifier avec précision » ²

Le témoignage de Pierre Turrel ³ vient aussi corroborer les souvenirs des enfants. Jean Garcin confirme également l'importance de la zone Fanget-Négron pour les missions alliées entre les deux débarquements.

¹ Arch dép. AHP 800 277, *De l'armistice à la Libération dans les Alpes de Haute-Provence, 17 juin 1940-20 août 1944*, 1983

² Arch dép. AHP 800 277, *De l'armistice à la Libération dans les Alpes de Haute-Provence, 17 juin 1940-20 août 1944*, 1983 p. 406

³ Avec son frère Paul, ils font partie de la résistance à Seyne à partir de 1942. Cette famille devient le noyau de l'équipe locale du SOE (Special Operations Executive (« Direction des opérations spéciales ») service secret britannique) pour le Sud-Est de la France (source : Jean GARCIN, *De l'armistice à la Libération dans les Alpes de Haute-Provence, 17 juin 1940-20 août 1944*, 1983, p. 126)

Le 12 juin 2001

Chère Camarade,

Personnellement, j'ai fréquenté le Fanget en tant qu'Ajiste. Je faisais partie des Auberges de la Jeunesse - Organisme auquel j'ai adhéré à Gap, étant à l'époque étudiante au Lycée Aristide Briand. Nous organisions des soirées au Fanget le Week-end, où l'on chantait autour d'un feu - Mais je suis incapable de dater cette époque - Je sais très bien que j'ai adhéré au Parti Communiste en 1939, alors que le PC était dans la clandestinité - C'était à Gap - j'ai fait partie d'un groupe de 3 dont la responsable était Lina Quastala - Représentée en Italie où elle a été élue députée, elle est maintenant décédée -

d'AJ, en colonie d'enfants juifs ! A quelle date ?

Je ne sais pas grand-chose sur Simone et Lizi - Sinon qu'elles

étaient, comme moi en contact avec
le camarade Renoud, habitant à
Seyne-les-Alpes à cette époque. Renoud
a été à la Libération de Digne responsable
du Comité Départemental de Libération -
Reparti dans la région parisienne; il est
lui aussi, décédé depuis de nombreuses
années.

Oui, je suis bien la fille de
Raoul Chabot, boulanger à Selonnet -
Mon père (membre d'honneur du
groupement indépendant des maquisards
Lussembourgeois) est décédé en 1975 -

Je vais me renseigner sur Gaf,
si je peux obtenir l'adresse de
Chalons. Il a été un des responsables
Ajustes - Peut-être pourrait-il
nous apporter quelque éclairage -

A bientôt.

L. Chabot

Pour la cuisinière, aucune idée -

TURREL Pierre - SELONNET

TÉMOIGNAGE :

à Madame Dumont

le 11 mars 2002.

Dans le pays de Seyne-les-Alpes il n'y a pas eu, de 1942 à 1944, de maquis organisés. Nous étions quelques maquisards seulement, non encadrés. Le pays était considéré comme calme.

C'est pourquoi le colonel Cammaerts, alias Roger, y avait établi son Q.G. Deux de ses radios opéraient dans le pays, Albert et Antoine. J'ai pu ainsi, de temps en temps, travailler avec eux pour le chiffrage et le déchiffrage des messages.

Ce n'est que vers le milieu de l'année 1944 que l'activité de parachutage a pris une grande importance. C'est ainsi que dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 a eu lieu le 1er parachutage d'armes et de matériels sur le sommet de Chabanon. J'y ai participé personnellement et, lors de mon second mandat de maire de Selonnet, j'ai fait apposer une plaque commémorative sur les lieux mêmes.

Au cours du mois de juillet et jusqu'au 15 août 1944 des parachutages d'hommes eurent lieu à l'Auzeurol, sur le territoire de la commune d'Auzet. Des officiers anglais et français d'abord puis, vers la fin, des commandos canadiens et américains qui arrivaient avec armes et bagages. Ils étaient ensuite acheminés sur leurs lieux d'opérations.

Ce bref récit vous donne une idée de ce qui s'est passé à cette époque dans notre secteur.

signé: P.TURREL

Réceptions de parachutages et renseignement - Organisés par les réseaux S.O.E. (Anglais) et S.A.P. (F.F.C.) localisés dans certains secteurs : Céreste - Forcalquier - Thoard - Valensole - Mézel - Castellane - Le Fanget. Ce dernier lieu fut particulièrement actif après le 6 juin 1944 et de nombreuses missions alliées y attérirent (en relation avec Seyne et Selonnet).

Arch. dép AHP, 12 01 706, Mémorial de la Résistance et des combats de la Seconde guerre mondiale dans les Basses-Alpes, 1992, page 42

IV

LES MISSIONS ALLIÉES

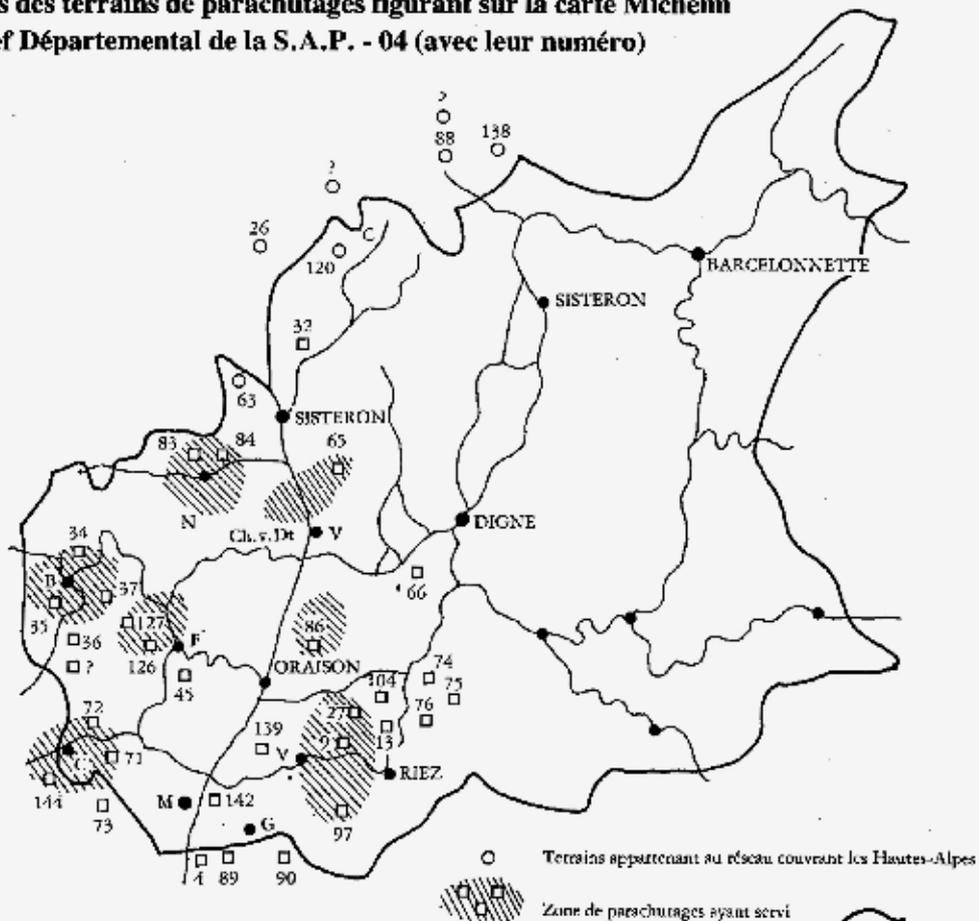
Les missions alliées ont été, pour l'essentiel, envoyées entre les deux débarquements. La région de Seyne (Le Fanget - Négron) reste le lieu le plus connu du département pour ces activités, mais il y en eut une parachutée sur le plateau de Valensole et une autre sur celui d'Entrevennes. La plus grande partie des parachutages d'hommes, pour la région sud, fut effectuée sur le terrain de La Garde, au plateau d'Albion (terrain Armateur-S.A.P.).

Arch. dép. AHP 800 277, Jean GARCIN, *De l'armistice à la Libération dans les Alpes de Haute-Provence, 17 juin 1940-20 août 1944*, 1983, page 147

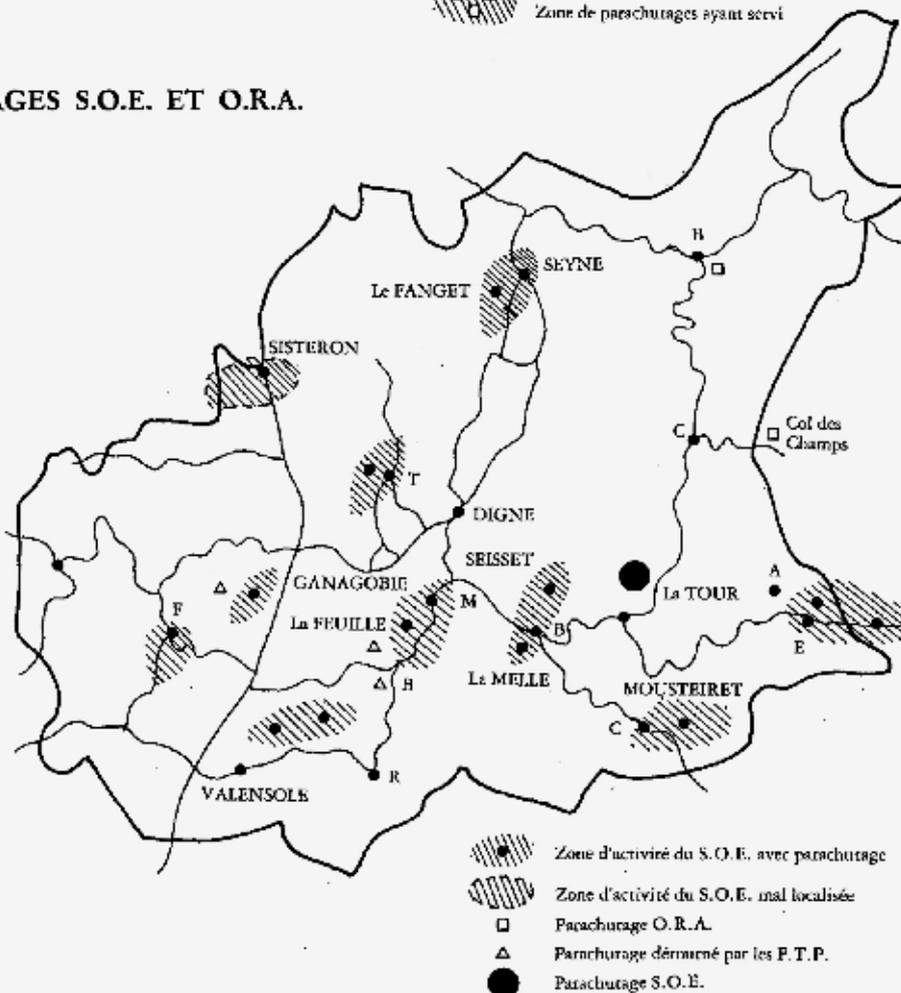
Date	Lieu	Message	Observations	Référence
≈ 5 juin	CERESTE	S.A.P.	Transporté à Montlaux	BARDOUIN
5 à 6 juin	BEVONS	S.A.P. ?		BOY G/159
6 à 7 juin	CHATEAUNEUF VAL ST-DONAT	S.A.P. ?		MANGIN G/189
11 juin	SAINT-JEANNET (La Feuille)	Le froid est funeste	Dr Fang blessé	FANG G/64 COMTE G/42
6 juin	SEYNE	Les mousserons sont verts (S.O.E.)	Parachutage contenant 1 Piat A recouper.	TURREL G/142
6 juin	Plateau ENSALES (Entrevennes)	(?)	F.T.P.	Robert ARMELIN
13 juin	BARCELONNETTE	O.R.A.	10 avions 120 containers	SAPIN. Journal de marche. Résistance en Ubaye.
17 juin	LA BEGUDE	S.O.E.	Durant 15 nuits successives. A recouper	RAPINÉ G/1
Avant 6 juin	GANAGOBIE	S.O.E. Mon grand-père n'a pas de barbe	Sur le plateau	MALART-GRILLET
Entre 1 et 6 juin	SIGONCE	S.A.P. ?	Détourné par F.T.P. ?	L. JOURDAN G/99
24 juin	ST-JEAN-LE-DÉSERT (Entrevaux)	S.O.E.		Léonce HENRY G/132
4 à 5 juillet	SAINT-JEANNET (La Feuille)	Le brigadier s'est empoisonné (S.A.P.)	Détourné par F.T.P.	COMTE Chant du départ 19-10-44
7 juillet	LA BEGUDE	Les étoiles brillent la nuit (peut-être)	Partage PIN-F.T.P. A.S. se plaint rien avoir	GILLY G/118 RAPINÉ G/1 M. COMTE G/42
+ 8 ?	LA BEGUDE	S.O.E.		
≈ 15 juillet jusqu'à la libération	VACHÈRES	S.A.P.	Mission 10 ^e Cie F.T.P. délégat. S.A.P. nombre indéterminé	L. Amoureux E.M. - F.T.P. R. CHAR
≈ 15	FORCALQUIER (Noctambule)	S.A.P.		BARDOUIN
16 juillet	LA COLLE DES MÈES	La nuit est la suite du jour (par Louis Queyrel)	Détourné par F.T.P.	LOPEZ et 19 ^e Cie
≈ 16 juillet	COL DES CHAMPS	O.R.A.		SAPIN Journal de marche Résistance en Ubaye
25 juillet	SEYNE LE FANGET	S.O.E. (Série la morille va sortir)	Parachutages commencent à arriver (Brondi)	J.M. CHAUMONT p. 27 TURREL G/142
(?)	CASTELLANE (La Garde)	S.O.É.	Pour 04 et 83 (à recouper peut correspondre à celui du 15)	

Arch dép. AHP 800 277, Jean GARCIN, *De l'armistice à la Libération dans les Alpes de Haute-Provence, 17 juin 1940-20 août 1944*, 1983 : état des parachutages ayant pu faire l'objet d'un minimum de renseignements et dont les caractéristiques peuvent être considérées comme certaines, année 1944, page 155

**Emplacements des terrains de parachutages figurant sur la carte Michelin
du Chef Départemental de la S.A.P. - 04 (avec leur numéro)**

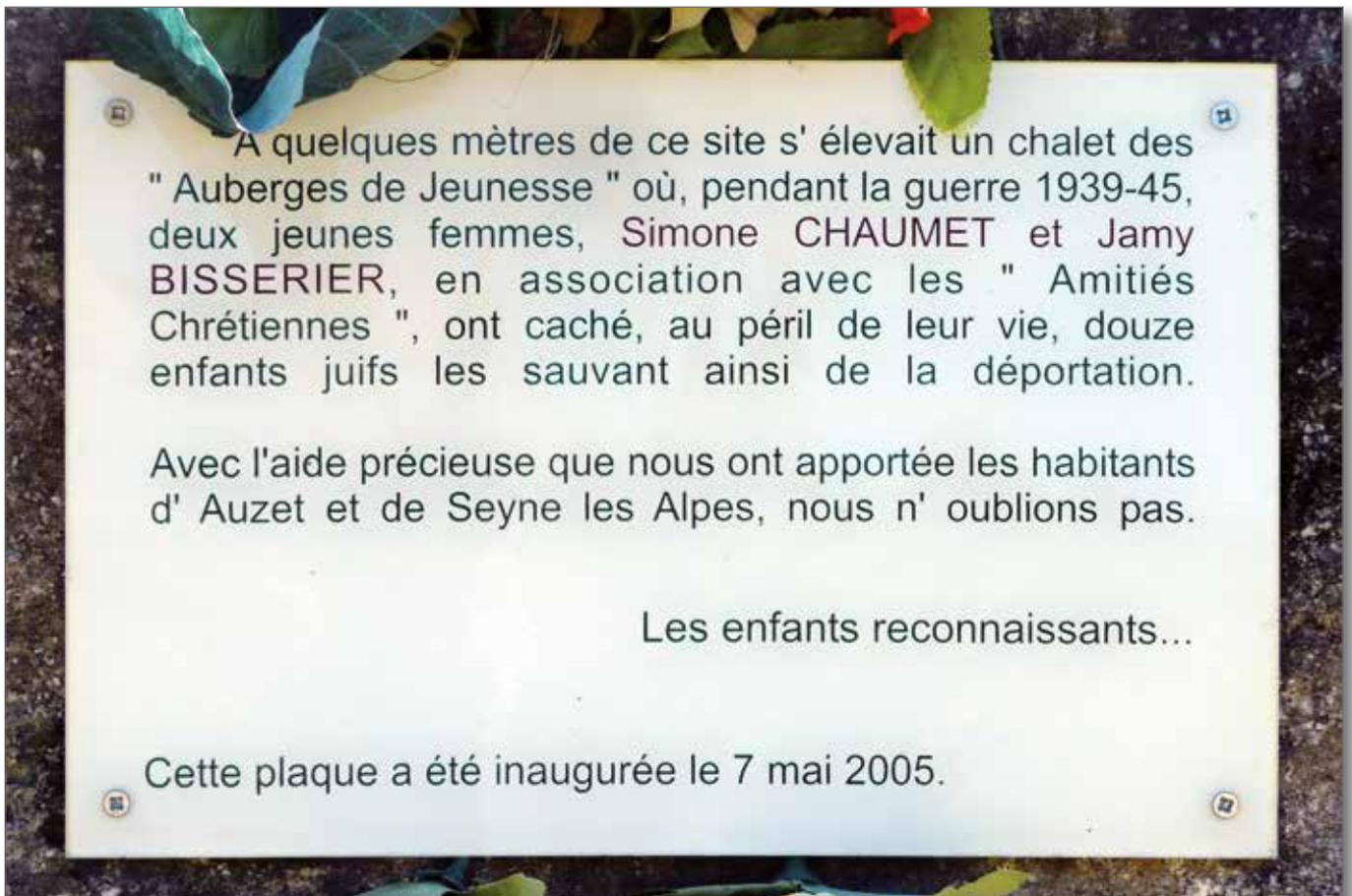


PARACHUTAGES S.O.E. ET O.R.A.





Container dans la zone de parachutage du Négron, photographie Pascal Boucard



Plaque apposée au col du Fanget, sans date, collection Sylvie Deroche

Honorer, témoigner

« À quelques mètres de ce site s'élevait un chalet des « Auberges de jeunesse » où, pendant la guerre 1939-45, deux jeunes femmes, Simone CHAUMET et Jamy BISSERIER, en association avec les « Amitiés chrétiennes », ont caché, au péril de leur vie, douze enfants juifs, les sauvant ainsi de la déportation.

**Avec l'aide précieuse que nous ont apportés les habitants d'Auzet et de Seyne les Alpes, nous n'oublions pas.
Les enfants reconnaissants... »**

C'est le 7 mai 2005 que ces quelques lignes apposées sur une plaque prennent place à l'embranchement du chemin qui menait au Fanget. Les « enfants » n'en sont plus, septuagénaires ou presque, Gilbert et Maxime Allouch, François Gelbert sont venus rendre hommage à celles et ceux qui leur ont sauvé la vie. Cette plaque vient s'ajouter à toutes celles qui commémorent, dans le département, des actes de résistance. Elles sont malheureusement assez rares, celles qui honorent un sauvetage, telle celle qui a été rajoutée sur le monument aux morts de la commune de Braux¹. La volonté de signaler aux passants l'histoire du Fanget en est d'autant plus importante.

Ces hommes ont pris conscience très tôt ce qu'ils devaient à Jamy et Simone, par les risques qu'elles ont pris, le « sacrifice de leur jeunesse »² qui a été le leur. Et même si Jamy, qu'ils ont pu revoir, se mettait en colère quand on lui parlait de reconnaissance.

Mais pour les « enfants reconnaissants », c'est une autre bataille qu'il faut également mener : faire officiellement de Jamy et Simone des « Justes ».

En 1953 est créé, à Jérusalem, l'Institut Commémoratif des Martyrs et des héros de la Shoah -Yad Vashem. Ce nom hébreu trouve son origine dans le livre du prophète Isaïe dans l'Ancien Testament : « Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés. ».

Le mémorial est bien entendu celui des victimes de la Shoah, mais il honore également les « Justes parmi les nations », ceux qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs. Ce titre est décerné au nom de l'État d'Israël par le mémorial de Yad Vashem, et il constitue la plus haute distinction honorifique délivrée par l'État hébreu à des civils. « Les personnes ainsi distinguées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger »³.

Simone Chaumet et Jamy Bissérier ont reçu, à titre posthume, la médaille des Justes le 24 octobre 2011 à la mairie du 6^e arrondissement de Paris. Leur nom est donc dorénavant inscrit sur le mur d'honneur du Jardin des « Justes parmi les Nations » de Yad Vashem, à Jérusalem, ainsi que dans l'Allée des Justes, près du Mémorial de la Shoah à Paris.

Pour les « enfants du Fanget », transmettre la mémoire aux jeunes générations est aussi un devoir. Jusqu'au milieu des années 2010, Gilbert Allouch retrouva régulièrement les Alpes-de-Haute-Provence. De nombreux élèves de collège et de lycée ont eu la chance de l'entendre témoigner, toujours avec optimisme, et présenter son histoire comme une leçon de vie.

¹ Le maire de Braux, Antonin Grac, est reconnu « Juste parmi les Nations » en 1998, pour avoir, avec ses administrés, protégé une cinquantaine de juifs venues de Nice, Marseille et de la Côte-d'Azur et qui avaient trouvé refuge dans le village (source : arch. dép. AHP, 04 391, Les « Justes parmi les Nations », de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pages 206-207).

² Gilbert Allouch.

³ <https://yadvashem-france.org>.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ
Conseiller de Paris
Maire du 6^e arrondissement

Monsieur Jean-Raphaël HIRSCH
Président du Comité Français
Pour Yad Vashem

vous prie de bien vouloir assister à la cérémonie
au cours de laquelle un représentant de l'Ambassade d'Israël en France
remettra à leurs ayants droit

la Médaille des Justes et le diplôme décernés à titre posthume à :

Germaine Bissier et Simone Chaumet épouse Tanner
René Petit et son épouse Lucienne née Chaintreau

le lundi 24 octobre 2011 à 16 h 30

Salle des Fêtes de la Mairie du 6^e arrondissement
78 rue Bonaparte 75006 Paris - Métro Saint-Sulpice

La Médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem
aux personnes non juives qui ont sauvé des juifs sous l'occupation allemande au péril de leur vie.



Cette invitation, valable pour deux personnes,
vous sera demandée à l'entrée

Délégués responsables de la cérémonie
Alain Habif - Viviane Saül



Invitation à la cérémonie de remise de la médaille de Justes à Simone Chaumet et Jamy Bissérier, octobre 2011
<https://yadvashem-france.org>

Il y a un dicton en ydich qui dit « IS SWER TZE ZANE a YDE » c'est difficile d'être juif...

Moi je n'ai pas eu trop de difficultés, mes parents étaient juif, juif polonais cela m'a simplifié le problème, j'ai même été juif pendant la guerre...C'est dire.

Mon père était tailleur, tailleur sur mesure et il me répétait toujours avec son accent inimitable « toi aussi ty sera taillor, ce que j'ai fait, sans savoir qu'à cause de son accent tailleur s'écrivait avec un D' apostrophe, comme lui je suis d'ailleurs et cela fut ainsi toute ma vie, mes racines ? J'aurais pu les mettre dans un pot, plus facile à déplacer...

Je suis né en alsace, à Mulhouse, sans être alsacien, j'ai habité Bordeaux sans être bordelais, puis NICE sans être Niçois...

Je voudrais simplement dire aujourd'hui que je me sens né au col du fanget grâce à Simone et Jamy j'y ai vécu les années de guerre pendant que les allemands me cherchait, sans savoir même que j'existais.

Merci Simone et Jamy...

Le proverbe est exact c'est difficile d'être juif...

Mon discours
à la Médaille
des Justes.

TÉMOIGNAGE / Vingt enfants juifs avaient été cachés au Col du Fanget

"Les gens du pays nous ont sauvé la vie!"

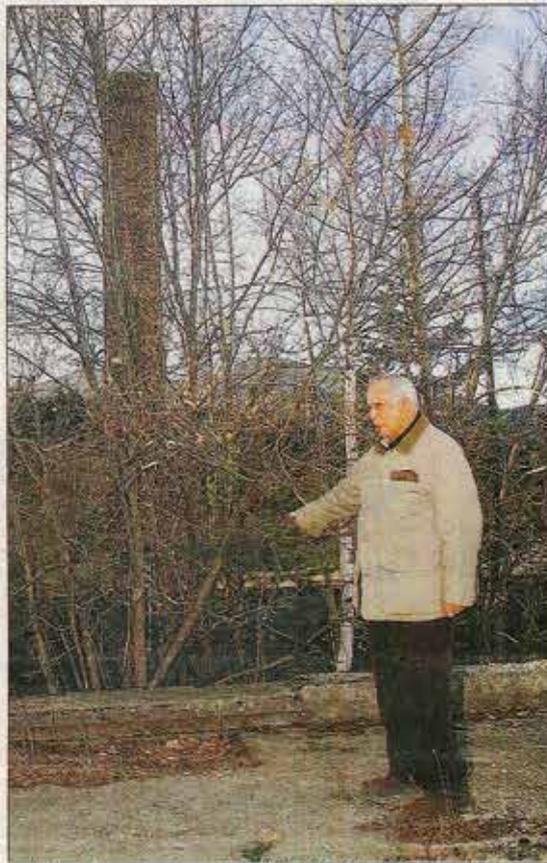
C'était il y a plus de 60 ans, dans les montagnes d'Auzet que les Enfants du Fanget avaient baptisées "Peau d'Éléphant" en référence aux marnes noires plissées des robines ou "Montagne aux Myrtilles". Dans l'ancienne Auberge de Jeunesse qui a brûlé depuis et dont il ne reste plus que la cheminée, deux jeunes femmes, Simone Chaumet et Jamie Bisserie, aidées par la population locale, ont sauvé une vingtaine d'enfants juifs de la barbarie nazie lors de la Seconde guerre mondiale. Gilbert Allouche, l'un des aînés de la troupe, est venu raconter cette "belle histoire dans une belle région" à une bonne centaine de personnes, dans le cadre de l'automne culturel initié par l'AJBBET.

"Après l'univers traumatisant de la zone occupée où nous portions l'étoile jaune, même si nous ne compre-

“ J'ai un double état civil, Allouche et Enfant du Fanget !”

GILBERT ALLOUCHE

nions pas tout car nous étions des enfants, les deux années passées au Fanget c'était la colonie de vacances. Nous étions tranquilles, la gentillesse des habitants nous a fait oublier les risques, nos parents nous manquaient mais on était bien traités, aimés. On allait faire les courses à Seyne, on nous faisait l'école, on était purgés une fois par mois, on faisait du ski, on fêtait Noël avec des enfants d'Auzet et on faisait des bêtises comme tous les enfants. Français avait ramené une grenade à la maison à coups de pied car on lui avait dit de ne pas y toucher, un autre avait mis un pain de plastic à fondre sur la cuisinière en croyant que c'était de la graisse pour cirer les chaussures, un autre collection-



Gilbert Allouche devant les restes du chalet où il a habité durant deux ans et dont ne demeure que la cheminée. / PHOTO G.M.

L'HOMMAGE

à Simone, Jamy et les autres

DES FEMMES DE DEVOIR

Simone et Jamy étaient si discrètes qu'on a même failli oublier de leur dire merci !

Dans l'ancienne Auberge de Jeunesse qui a brûlé depuis et dont il ne reste plus que la cheminée, deux jeunes femmes n'ont écouté que leur cœur pour sauver la vie des enfants juifs. Depuis Simone Chaumet a été assassinée en Algérie où elle s'occupait toujours d'enfants victimes d'un autre terrible conflit. Aux dernières nouvelles Jamy Bisserie, désormais très âgée, vit dans une maison de retraite près de la Rochelle. Deux femmes qui, à l'image de tous les gens du pays qui les ont aidées, de monsieur Joubert qui passait les voir tous les jours, des familles Isoard et Audemard qui ont caché d'autres juifs à Auzet, de la population locale et des gendarmes qui ont tenu le secret durant deux ans, sont reparties aussi discrètement qu'elles étaient arrivées, un jour, en donnant la main à une douzaine d'enfants qu'elles ont cachés, élevés, nourris, éduqués... et sauvés! Sans s'en vanter et sans rien dire à personne car elles pensaient n'avoir rien fait d'extraordinaire, que leur devoir. Et si discrètes qu'on a même failli oublier de leur dire merci ! ■

G. M.

nait des balles qui avaient fini au feu et provoqué une belle pétarade. Partouche mangeait des cerises avec les noyaux et il avait fini aux urgences, il était même tombé de l'arbre! On avait monté une pièce de théâtre, le Bourgeois Gentilhomme, qu'on avait joué pour les parachutistes anglais et canadiens car, au Fanget, nous étions au centre des maquis dans une zone de parachutage. Ce n'est qu'après que nous nous sommes rendus compte de ce à quoi nous avions réchappé.

Je veux crier "Vive la France!"

Nous avons alors compris que nos destins étaient de finir en fumée noire, mais des gens ont dit "non!" et ils ont gagné: nous sommes là, nous avons des enfants et des petits-enfants. Au point que je ressens un double état-civil: le premier, celui de ma naissance, et un se-

“ Nos destins étaient de finir en fumée noire, mais des gens ont dit "non!" ”

cond que m'ont donné les vôtres, où il est écrit Enfant du Fanget.

"Je veux crier vive la France pour ce qu'ont fait les Français, poursuit Gilbert Allouche. Il ne faut pas exagérer le rôle de la collaboration, la France est le pays occupé qui a sauvé le plus de juifs. Je ne suis pas venu faire du people ou du sensationnel, je suis seulement venu vous dire ce qu'ont fait vos Anciens: jeunes, quand vous aurez un choix à faire, demandez-vous ce qu'ils auraient fait à votre place! Ils ne s'en sont même pas vantés: quand je suis revenu en 1956 puis en 1964, plus personne ne se souvenait de l'histoire des Enfants du Fanget! " ■

Propos recueillis par Gilbert Mathieu



Arch. dép. AHP, Braux, monument aux morts

Au chalet du Fanget en 1943...

« On était un peu comme en colonie de vacances. Nos parents nous manquaient mais on était bien traités, sauvés du malheur mental et affectif dont ont été victimes d'autres enfants cachés. On allait faire les courses à Seyne, on nous faisait l'école, on faisait Noël avec des enfants d'Auzet et on faisait des bêtises comme tous les enfants : François avait ramené une grenade à la maison à coups de pied car on lui avait dit de ne pas y toucher ; un autre avait mis un pain de plastic à fondre sur la cuisinière en croyant que c'était de la graisse pour cirer les chaussures ; un troisième collectionnait des balles qui avaient fini au feu et provoqué une belle pétarade... Ce n'est qu'après que nous nous sommes rendu compte de ce à quoi nous avions échappé... » (voir article ci-dessous) Photo DR



■ COMMÉMORATION ■

Pour ne pas oublier "les enfants du Fanget"

Soixante ans après l'acte de solidarité de deux femmes et de toute la population alentour une plaque rappelle que des enfants juifs furent, ici, sauvés de la déportation

Au cours d'une cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion, une plaque a été inaugurée au col du Fanget, entre Auzet et Seyne-les-Alpes, en souvenir d'une magnifique histoire : à quelques mètres de là, dans l'ancienne Auberge de Jeunesse qui a brûlé depuis, deux jeunes femmes aidées par la population ont sauvé une douzaine d'enfants juifs de la barbarie nazie.

Une action réussie grâce au courage de Simone Chauvet et Jany Bisserie, au réseau des Auberges de Jeunesse et des Amitiés Chrétiennes, mais aussi à la discrétion des Auzétans et des Seynois qui ont su préserver le secret pendant presque deux ans pour que l'occupant et ses séides ne soient pas informés.

Zabrowski-Isoard...

Une discrétion telle que cet épisode est aujourd'hui encore méconnu de nombreux habitants du pays. Ce sont, aussi les habitants des deux communes qui ont fourni les vivres nécessaires tandis que la famille Zabrowski trouvait refuge à Auzet. Une famille d'ailleurs présente à la cérémonie aux côtés de trois des "Enfants du Fanget" : François Gelbert, à l'origine de ces retrou-



Emouvantes retrouvailles entre les familles, celle des Zarowski et de nombreux habitants d'Auzet.

Photo G.M.

vaillies, et les frères Gilbert et Maxime Allouche. Dans ces montagnes qui les ont abrités et protégés et qui ont également servi de refuge à la Résistance, ils ont croisé les partisans, entendu les avions alliés

qui parachutaient des armes et ont même subi le mitraillage des avions allemands lors de l'attaque du Maquis. Des souvenirs que retraçait Roger Isoard, maire d'Auzet, en présence de Gilles Bernard, se-

crétaire général de la préfecture ; des conseillers généraux Jean-Claude Michel et Henri Savornin ; de Thérèse Dumont, coprésidente de l'Association Basses-Alpes 39-45, et de nombreux villageois qui, 60 ans après, tombaient dans les bras des Enfants du Fanget. Nous ne les citerons pas de peur d'en oublier, mais toutes les familles d'Auzet furent concernées. Certaines sont allées jusqu'à donner leur nom à Liliane Zabrowski, devenue Liliane Isoard pour échapper au pire. Le secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement de Digne, Gilles Bernard saluait à son tour : "L'action de ces anonymes qui n'ont jamais oublié les principes qui nous consacrent citoyens, à l'heure où un gouvernement de compromission avait ôté la Fraternité du frontispice de ses bâtiments publics."

Morceaux choisis

- **Gilbert Allouche** : "Nous n'avons pas oublié que nos destins étaient de finir en fumée noire, mais des gens ont dit "non" et ils ont gagné : nous sommes là, nous avons des enfants et des petits-enfants ! Au point que je ressens un double état civil : le premier, celui de ma naissance, et un second que m'ont donné les vôtres, où il est écrit "Enfant du Fanget". Je veux crier "Vive la France !" pour ce qu'ont fait les français : il ne faut pas exagérer le rôle de la collaboration".
- **François Gelbert** : "Je me suis rendu compte de ce qui s'était passé quand j'ai appris l'histoire des Enfants d'Yzieux. Avant, jamais je n'avais eu conscience d'avoir couru un tel risque".
- **Une habitante d'Auzet née en 1941** : "C'était un peu comme un conte fantastique, on savait qu'il se passait quelque chose au Fanget, mais qu'il fallait se taire sans trop savoir pourquoi".



"Les Enfants du Fanget", Gilbert et Maxime Allouche et François Gelbert ont dévoilé la plaque.

Photo G.M.

Gilbert MATHIEU

Les enfants cachés du Fanget 1943-1944

Réalisation de la plaquette

Texte et conception :

Sylvie Deroche, professeur en charge du service éducatif

Recherches :

Bérangère Suzzoni, Lucie Chaillan, médiatrices du service éducatif,
Sylvie Deroche professeur en charge du service éducatif

Conception graphique :

Jean-Marc Delaye, photographe

Relecture :

Jean-Christophe Labadie,
directeur des Archives départementales

Remerciements :

M. Gilbert Allouch
M^{me} Yvette Allouch
M Jean-Luc Bourel
M François Gelbert
M. Pierre Lubek,
M Giolbert Mathieu
M^{me} Yvette Philippini
M^{me} Thérèse Dumont

© Conseil départemental
des Alpes-de-Haute-Provence,
Archives départementales
2, rue du Trélus
04000 Digne-les-Bains

archives04@le04.fr
www.archives04.fr



Le chalet du Fanget, huit enfants à table avec Simone Chaumet, Jamy Bissérier et la cuisinière Marie-Thérèse, sans date, collection François Gelbert